



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

@@@@@

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

@@@@@

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE
L'EDUCATION (DPSE)

@@@@@

MEMOIRE DE MAITRISE

**ANALYSE DE QUELQUES DETERMINANTS
D'ORIENTATION SCOLAIRE dans les ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL DU BENIN :
CAS DU CEG II ET DU CS LICA D'ABOMEY-CALAVI**

Présenté et soutenu par :

ADOUN DJOSSA E. G.E. Viminton & BOBO L. O. Adukè

Sous la Direction :

Dr. Moussiliou Akpa-Lara MOUSTAPHA

Année académique : 2014-2015

DÉDICACE

A

- ✓ Mon grand frère BOBO Oluwafèmi Josué. Tu as été toujours présent et la réalisation de ce document ne serait effective si tu ne m'avais épaulée. Dieu te bénisse.

IN MEMORIAM

- ✓ De mon feu père DJOSSA ADOUN Marcellin. Tu as tant souhaité l'évolution de tes enfants ; mais hélas ! Tu n'es plus là au moment où les fruits de tes labeurs s'annoncent. Ce travail est le tien.
- ✓ De feu AHOLUOU Igor, toi, frère, avec qui ce travail de mémoire devrait être fait si la nature n'avait décidé autrement, que cette œuvre soit l'accomplissement de tes ardents souhaits.

REMERCIEMENTS

Au terme de notre travail, nous voudrions renouveler nos remerciements et gratitudes au :

- Dieu Tout-Puissant qui nous a donné les aptitudes nécessaires pour la rédaction de ce document.
- Docteur Moussiliou Akpa-Lara MOUSTAPHA, notre directeur de mémoire. Qu'il trouve à travers ces lignes le témoignage de notre reconnaissance pour son encadrement technique soutenu et la compréhension dont il a fait preuve à notre égard tout au long de ce travail.

Nos sincères remerciements vont également à l'endroit :

- du corps professoral du Département de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université d'Abomey-Calavi, pour leurs enseignements de qualité ;
- Des membres du jury qui ont accepté examiner ce travail et nous ont aidé à l'améliorer
- des personnels administratifs, professeurs, élèves, parents d'élève etc. du CEG₂ d' Abomey-Calavi et du Complexe Scolaire LICA, pour leur accueil et leur disponibilité ;
- de Monsieur Christophe C. TOSSOU pour sa contribution ;
- des Messieurs Moise SODJINOU, Hyacinthe MITOKPE et Victor ALABA pour leurs contributions techniques à la réalisation de ce travail ;
- de Maman Rébecca Rosaline OLAOGOU, pour son soutien moral ;
- de Maman Dovome Philomène DJOSSA, pour son affection Indéfectible et sa tendresse maternelle malgré ses souffrances.
- de Monsieur André ALAOGOU, pour ses utiles encouragements ;
- de la famille KOTY, pour leur soutien moral et matériel ;

- de Monsieur Jean Pierre BABATUNDE, pour son soutien de tout genre
- de Pascal M.KOTY pour son amour, sa tendresse, son soutien permanent à l'aboutissement de ce travail;
- de Safia, Léna et Madec KOTY, fils bien aimés qui ont souffert des privations maternelles en raison des contraintes liées aux recherches ayant conduit à l'élaboration du présent mémoire ;

SOMMAIRE

Introduction.....	6
PREMIERE PARTIE : Approche théorique et méthodologique	
Chapitre I : Approche théorique	10
I- Problématique,	
II- Objectifs DE LA RECHERCHE	
III- Hypothèses de travail.....	10
IV- Clarification conceptuelle	
V- Etat de la question de l'orientation scolaire.....	12
Chapitre II: Approche méthodologique.....	.34
I- Technique et instruments de recueil de traitement des données.....	. 34
II- Choix du cadre d'étude et échantillonnage.....	35
III- Difficultés et Limites37
2^{ème} partie : Présentation, Analyse et Interprétation des résultats	
Chapitre III : Présentation et analyse des données d'enquête.....	.41
I- Présentation analyses et interprétations des résultats.....	41
II- Analyse des déterminations du processus d'orientation au Bénin.....	56
III- Suggestions	62
Conclusion.....	67
Références bibliographiques.....	79
Annexe.....	69

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

CEG	:	Collège d'Enseignement General
CS	:	Complexe Scolaire
FLASH	:	Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines
INFRE	:	Institut National pour la Formation et la Recherche en Education
LICA	:	Lycée International de Calavi
ONISEP	:	Office National d'Information Sur les Enseignants et les Professeurs
SOSUP	:	Service d'Orientation Scolaire Universitaire et Professionnelle
T^{le}	:	Terminale
UNESCO:		Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
USAID	:	United States Agency International et Development
OCDE		Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

LISTE DES TABLEAUX

N° Tableau	Titre	Page
I	Participation des apprenants à leur orientation	45
II	Influence de l'environnement familial sur le choix de l'apprenant	47
III	Choix de série par sexe	48
IV	Motifs du choix de série	49
V	Choix de série des parents pour leurs enfants	55

LISTE DES GRAGHIQUES

N° Graphique	Titre	Page
I	Degré de satisfaction éprouvé par rapport aux choix de série	46
II	Changement de série au cours du cursus	47
III	Processus de l'orientation	50
IV	Les acteurs principaux d'orientation et leur degré d'implication dans l'orientation scolaire	51
V	Ambitions professionnelles des apprenants classées par domaine d'étude	52
VI	Acteurs d'orientation dans les établissements Secondaire	53
VII	Les déterminants de l'orientation	54
VIII	Motivation(s) du choix	55

RESUME

Parmi les grandes lacunes du système éducatif béninois on retrouve celle de l'orientation scolaire et professionnelle. Cela s'explique par l'inexistence d'une structure formelle d'orientation des apprenants. En effet, l'apprenant a besoin d'être guidé dans ses choix scolaires qui le préparent à son avenir professionnel. C'est avec un bon choix correspondant à la capacité de l'apprenant que la motivation peut donner un sens à ses apprentissages. Une orientation exige une reconnaissance de certains repères pour se guider dans sa marche ou pour mener à bien une entreprise. Dans le but de saisir le problème de l'intérieur et de rechercher les motifs et motivations des choix d'orientation dans nos établissements secondaires afin de palier aux déficiences existantes, nos recherches nous ont dirigés vers le CEG_{II} et le CS LICA d'Abomey-Calavi, ceci pour mieux appréhender les déterminants qui influencent le choix des apprenants vers non seulement les séries générales mais aussi vers les séries techniques et professionnelles. Les données recueillies nous ont permis de parvenir à la conclusion que le déterminant « résultat scolaire » des apprenants est le critère fondamental autour duquel se décide l'orientation scolaire de l'apprenant. En plus de ce déterminant, nos recherches ont aussi révélé d'autres qui sont cruciaux dans notre système. En effet, il y a les « aptitudes » de l'apprenant, l'« ambition » portée vers un métier et ses avantages, la « durée de l'étude », les « moyens financiers » nécessaires pour la réalisation de sa formation et autres. Cependant, bon nombre ne sont pas aguerris de la notion d'orientation scolaire des apprenants malgré l'importance de cette dernière dans le cursus de ceux-ci.

ABSTRACT

Among the big hiatuses of the Beninese education system one recovers the one of the school and professional orientation. It explains himself by the inexistence of a formal structure of apprenants orientation. Indeed, learning it needs to be guided in his/her/its school choices that prepare it to his/her/its professional future. It is with a good corresponding choice to the capacity of learning it that the incentive can give a sense to his/her/its trainings. An orientation requires a certain reference mark recognition to guide itself/themselves in his/her/its march or to take to good an enterprise. In the goal to seize the problem of the inside and to search for motives and incentives of orientation choices in our secondary establishments in order to landing to the existing deficiencies, our researches directed us toward the CEG_{II} and the CS LICA of Abomey-Calavi, this to fear determinants that influence the choice of apprenantses better toward not only the general sets but also toward the technical and professional sets. The introverted data permitted us to arrive to the conclusion that the determinant " school " result of apprenantses is the fundamental criteria around of which decides the school orientation of learning it. in addition of this determinant, our researches also revealed another one that are crucial in our system. Indeed, there are faculties " of learning it, the " ambition " reach toward a profession and his/her/its advantages, the " length of the survey ", means necessary financiers " for the realization of his/her/its formation and another one. However, good number is not hardened of the notion of school orientation of apprenantses in spite of the importance of this last in the cursus of these.

INTRODUCTION

Savoir dès notre plus jeune âge ce que l'on fera demain dans le monde professionnel a toujours été source d'indécision pour les adolescents et d'angoisse pour les parents. Il y a des moments où dans la scolarité il faut faire des choix d'avenir et cela n'est pas toujours facile. En effet, c'est dans cette lignée qu'au Bénin, le droit en orientation a été établi dans l'alinéa premier de l'article 55 de la Loi N°2003-17 du 11 Novembre 2003 portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin.

Dans la réalité des faits, beaucoup de lacunes entachent encore le processus de l'orientation scolaire et professionnelle au Bénin. Dans les établissements d'enseignement secondaire, nombreux sont ces apprenants qui, au moment crucial et décisif du choix de la série dans laquelle ils devront poursuivre leurs études, s'orientent souvent sans conseils et sans aucun suivi approprié.

Alors que la question de l'orientation reste un élément fondamental dans la réussite scolaire et professionnelle de l'apprenant. La pratique qui en est faite aujourd'hui reste peu rassurante. Dans un tel contexte la question fondamentale est de connaître les déterminants du choix des séries d'enseignement par les élèves dans les établissements scolaires.

L'école oriente les adolescents vers une famille de métiers ou un secteur professionnel afin qu'ils puissent recevoir une formation générale suffisante, leur permettant de changer aisément de filière si cela devient nécessaire. Dictionnaire de psychologie (1999). Les élèves aussi doivent-ils se préparer à leur orientation scolaire et professionnelle, déjà à partir de la première année du secondaire. Pour cela, ils ont besoin des conseils de leurs enseignants et des conseillers d'orientation (Jean Baptiste N'DAGIJIMANA, 2009).

En effet, l'éducation à l'orientation est une affaire des professionnels et doit se baser sur trois volets que sont : la connaissance de soi, les formations possibles

et l'information sur le monde du travail (cf. Dictionnaire de psychologie, 1999). Mais, dans la pratique, le seul élément souvent pris en compte est la gamme de formations disponibles. Les élèves, dans leurs choix, ne s'interrogent point sur leur capacité réelle à réussir dans les filières choisies et la destination en termes d'emploi des séries qu'ils choisissent (Sillamy, 1999).

Ce constat de pratique informelle de l'orientation justifie le choix de notre sujet de recherche qui porte sur l'« *Analyse de quelques déterminants d'orientation scolaire dans les établissements d'enseignement secondaire général du Bénin : cas des élèves du CEG II et du CS LICA d'Abomey-Calavi* ».

Dans le but de cerner le problème posé et d'appréhender les motivations réelles qui président aux choix des séries, aussi bien dans l'enseignement secondaire général que dans le sous- secteur de la formation professionnelle, notre travail est organisé en deux parties :

Dans la première partie, il est question de la présentation de l'approche théorique et méthodologique. La seconde partie aborde la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats d'enquête.

**PREMIERE PARTIE :
APPROCHES THEORIQUE
ET METHODOLOGIQUE**

CHAPITRE I: APPROCHE THEORIQUE

Ce chapitre apporte des précisions sur la problématique, les objectifs et les hypothèses de travail. Il permet également d'exposer les données synthèses de la revue de la littérature, après avoir clarifié les différents concepts du sujet de la recherche.

I-PROBLEMATIQUE

La mission fondamentale de l'école est de préparer l'individu à acquérir des connaissances indispensables, susceptibles de l'aider à assumer plus tard un rôle dans le milieu social (Durkheim, 1985). Ainsi, cette préparation nécessite la mise en place d'un mécanisme permettant de conduire ou mener l'apprenant vers une formation ou un métier.

Malgré la multitude de professions et de métiers qui existent et la diversité des aptitudes des apprenants, tout système éducatif qui se veut efficace doit orienter ses apprenants vers les formations et qui leur conviennent le mieux.

La loi d'Orientation de l'éducation nationale en République du Bénin, en son article 4 dispose que :

« L'école doit offrir à tous, la possibilité d'appréhender le monde moderne et de transformer le milieu en partant des valeurs culturelles nationales, du savoir, du savoir-faire, et du savoir-être endogènes et du patrimoine scientifique universel. Elle doit permettre à tous les niveaux, une éducation et une formation permanentes, favoriser les spécialisations grâce à une orientation judicieuse qui tienne compte des capacités individuelles et des besoins de la nation ».

La même loi, en son article 55 stipule que : *« Le droit aux conseils en orientation et à l'information sur les enseignements et les professions fait partie intégrante du droit à l'orientation »* (Loi 2003-17 du 11 novembre 2003, *Portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin*, article 4 et 55).

Autant de dispositions légales et d'orientations qui montrent que la question de l'orientation revêt une importance capitale.

Cependant, le constat fût état que le processus de l'orientation scolaire et professionnelle s'inscrit totalement ou presque en dehors des cadres sus-évoqués et sa pratique est quasi inexistante dans les établissements d'enseignement scolaire.

Or, le système éducatif béninois, dans son fonctionnement, s'est doté des structures formelles d'orientation des apprenants comme dans certains pays tels que la Côte d'Ivoire, le Rwanda etc. seulement ces structures ne se font pas remarquer sur le terrain ; ce qui fait que les pratiques en orientation au Bénin sont pour la plupart du temps basés sur les résultats scolaires et le témoignage des parents et enseignants. Aussi avons-nous une multitude d'apprenants qui pratiquent l'auto-orientation sans tenir compte des différents facteurs qui fondent l'orientation scolaire. Cette situation n'est pas sans inconvénients sur le cursus d'un nombre sans cesse croissant d'apprenants.

En effet, les conséquences de ces pratiques produisent des effets comme la déperdition scolaire, l'échec scolaire, l'inadéquation entre la formation et l'emploi, la contre-performance du système. Or l'introduction des activités d'orientation dans le cursus d'études des établissements d'enseignement scolaire est fortement recommandée par le bureau international d'éducation de l'UNESCO (2005) dans sa publication « *Information et innovation en éducation* » d'Avril-Août 2005, comme une des solutions susceptibles d'aider à lutter contre les échecs scolaires.

Mais dans le système scolaire béninois, la pratique de l'orientation reste très subsidiaire et les fois où elle s'observe, elle n'est pas fondée sur des mécanismes pouvant garantir la réussite dans le choix des filières ou des métiers qui se font.

Vu que l'orientation joue un rôle prépondérant dans l'équilibre de tout système éducatif centré sur l'apprenant et permet de limiter les risques de déperdition et d'échec scolaire et de même que l'inadéquation formation-emploi, il importe de nous interroger sur les éléments qui déterminent l'orientation scolaire et professionnelle des apprenants de nos lycées et collèges.

II- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Ce travail est orienté par un objectif général et des objectifs spécifiques.

2-1- Objectif général

Etudier quelques déterminants de l'orientation scolaire dans les établissements d'enseignement secondaire au Bénin.

2-2-Objectifs spécifiques

Précisément, la recherche vise à :

- 1- Recenser les déterminants d'orientation scolaire selon les différents acteurs ;
- 2- Comprendre le rôle de chaque acteur dans le processus d'orientation dans les établissements d'enseignement secondaire béninois ;
- 3- Mesurer le niveau de satisfaction des apprenants par rapport à l'orientation dont ils sont l'objet ;
- 4- Proposer des solutions pour mieux aider les apprenants, les enseignants et les parents dans le processus d'orientation scolaire.

III- HYPOTHESES DE L'ETUDE

Les hypothèses de notre travail se présentent comme suit :

- Les moyennes de classe, les aptitudes et compétences individuelles, les moyens financiers, ... sont des déterminants d'orientation ;

- Apprenants, enseignants, parents d'élèves ou famille/société impliqués fondent l'orientation sur des déterminants non pertinents ;
- Les apprenants ne sont pas satisfaits de leur orientation.

IV- CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Dans le souci de situer le champ sémantique de notre étude, il est impérieux pour nous de définir les termes clés du sujet de recherche. Cet exercice concerne les concepts tels que déterminant, acteur et orientation.

➤ **Orientation**

Le petit Robert(2003) indique que l'orientation est l'action de donner une direction déterminée et que orienter, "*c'est indiquer la direction à prendre*".

Dans le contexte académique, l'orientation désigne l'ensemble des informations et conseils nécessaires et suffisants, susceptibles d'aider les apprenants à se diriger vers des choix scolaires plus judicieux et plus sûrs, plus épanouissants et conformes à leurs intérêts, leurs motivations, leurs compétences et leurs aptitudes.

L'orientation pose la question de la direction éclairée et responsable à donner à sa vie à travers ses études. Elle embrasse donc l'orientation scolaire, l'orientation universitaire et l'orientation professionnelle qui, déjà en 1922, est définie en France comme « *l'ensemble des opérations qui précèdent le placement des jeunes gens et des jeunes filles dans le commerce et l'industrie et qui ont pour but de leur révéler leur aptitude physique morale et intellectuelle.*»(ADOMOU, 2007, 15)

L'orientation est donc un processus :

- global : qui prend en compte les résultats scolaires, la personnalité de l'apprenant, ses centres d'intérêt, les débouchés des filières, etc.

- continu : qui sert d'interface entre l'élève (et son environnement familial), l'école (avec tous ses acteurs) et le marché de l'emploi ;
- évolutif : qui guide l'enfant tout au long de sa scolarité, depuis son entrée à l'école jusqu'à son futur métier. De même, une décision d'orientation n'est jamais définitive. C'est à tout instant que se modifient les itinéraires et que s'offrent des possibilités (HOUEDO, 2004).

On comprend avec DANVERS (1992, 190) que :

L'orientation consiste à mettre l'individu en mesure de prendre conscience de ses caractéristiques personnelles et de les développer en vue du choix de ses études et de ses activités professionnelles dans toutes les conjonctures de son existence, avec le souci conjoint de servir la société et de s'épanouir lui-même».

Cette définition présente la finalité de toute orientation comme un processus qui permet le développement personnel de celui qui fait l'objet de l'orientation ainsi que celui de la société.

Sur le plan professionnel, l'orientation est comprise comme une procédure organisée et finalisée, mise en place afin de déceler les meilleures perspectives professionnelles d'un apprenant, compatibles avec les besoins du marché du travail. Ces différentes approches nous permettent d'aborder l'orientation scolaire.

➤ **Orientation scolaire**

Selon l'Encyclopédie de l'Education, l'orientation scolaire est cette action qui consiste à diriger un élève à la fin d'un cycle vers une série. C'est une démarche éducative qui a pour but de préparer l'élève à faire des choix de formation pertinents en fonction de ses aptitudes physiques, intellectuelles voire morales. L'orientation scolaire consiste à construire des situations éducatives qui

permettent à l'élève d'entreprendre des activités orientées vers une meilleure connaissance de soi, vers une prise de conscience de la manière dont est structuré le cursus scolaire au niveau du second cycle et le monde de travail dans lequel il aura à s'insérer professionnellement et socialement et vers le développement des compétences pour le choix des situations de formation susceptibles de l'aider à réaliser son projet professionnel. On comprend donc que l'orientation scolaire est l'une des manières les plus sûrs d'assurer au système éducatif son efficacité et son efficience.

➤ **Déterminant**

Le déterminant sert à définir quelque chose, à décider d'une chose ou d'une action ; c'est un terme qui signifie ce qui fixe d'une manière précise.

La notion de déterminant renvoie à tout facteur qui intervient dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un choix d'orientation (exemples: les résultats scolaires, l'influence des parents...).C'est pourquoi du point de vue scolaire, les déterminants de l'orientation sont perçus comme les éléments qui entrent en ligne de compte dans le choix des décideurs scolaires ou des apprenants, c'est-à-dire tout élément qui motive ceux-ci dans le choix d'une filière précise ou d'un domaine d'étude fixe parmi les différentes options d'études existantes et proposées par le système scolaire. C'est pourquoi les déterminants de l'orientation sont toujours complexes dans la mesure où ils intègrent à la fois un certain nombre d'éléments en principe des objectifs fondant le choix des filières.

➤ **Apprenant**

Ce terme renvoie à tout individu (homme, ou femme), qui est encore en situation d'élève ou d'étudiant dans le système éducatif,ou encore en situation de formation dans une école professionnelle, et qui se prépare à un métier devant conduire à l'insertion professionnelle.

Il est au cœur de tout le débat sur l'orientation scolaire. Doit-il être « objet » ou « sujet » de l'orientation ? Cette double interrogation fonde la réflexion actuelle dans le sous-secteur de l'orientation en sciences de l'éducation.

Pour y répondre, ADOMOU (2007, 20) écrit que :

Pour l'élève, l'orientation est d'abord une affaire d'identité personnelle, de correspondance entre ce qu'il a envie de faire, ses objectifs et les voies à choisir pour y arriver. Mais ce projet professionnel et personnel de l'élève sera largement influencé par son environnement familial, éducatif, économique et social ».

L'auteur, qui s'inscrit bien dans la tendance actuelle de l'approche éducative, n'a pas occulté l'influence parentale très tendancieuse en orientation. Il affirme que « *pour le parent, l'orientation est d'abord un processus qui permet d'allier les aspirations de son enfant ou parfois les siennes avec une formation performante sur le plan de l'insertion professionnelle et du statut social qu'il en attend* » ADOMOU (2007, 20).

On comprend dès lors la confusion dans laquelle se retrouve l'apprenant lors de l'orientation. Le choix est parfois à opérer entre ses propres ambitions, celles de ses parents et de la société de façon générale.

V-ETAT DE LA QUESTION DE L'ORIENTATION SCOLAIRE

La question de l'orientation scolaire a fait et continue de faire l'objet de recherche à travers le monde entier et la littérature à elle consacrée foisonne tant en psychologie qu'en sociologie. Mais les réflexions sur la question s'inscrivent dans trois grandes approches à savoir : l'orientation, l'orientation informative et l'orientation éducative (Adamou 2007).

5-1-Historique de l'orientation scolaire au Bénin

La question de l'évolution de l'orientation au Bénin peut être examinée du point de vue historique, suivant quatre grandes périodes correspondant à des moments politiques qu'a traversé le pays (SAGBO, 1986).

5-1-1- Période coloniale

De 1860 à 1903, l'école a été l'œuvre surtout des missionnaires catholiques et musulmans. Les enfants formés dans ce système étaient commis aux tâches de cuisinier, de domestique et de garçons de courses.

En 1903, il y a eu la réglementation de l'enseignement colonial qui demandait la séparation de l'Etat de l'église. Dès lors, l'Administration coloniale va prendre en main la laïcisation de l'école. A partir de ce moment, les élèves "médiocres" de l'enseignement primaire seront orientés vers le travail de la terre ou autres apprentissages dans les entreprises artisanales implantées dans les coins de rue tandis que les meilleurs sont conduits dans la poursuite de longues études. L'école commençait à former les élèves à diverses fonctions telles que moniteurs, contremaîtres ou agents d'agriculture, interprètes... (SAGBO, 1986)

Pendant toute la période coloniale, tous les élèves qui sortent de l'école étaient pourvus de compétences pour une fonction bien précise. Néanmoins, ce système fonctionnaliste n'orientait ni à partir des aptitudes ni en tenant compte des aspirations des apprenants et pas forcément des réalités du secteur économique. La préoccupation ici étant de constituer pour l'Administration coloniale un vivier limité de ressources humaines.

5 1-2- Premières années d'indépendance

Le retrait des colons n'a pas pour autant amélioré le statut de l'orientation scolaire dans le système éducatif du Dahomey.

Même si le fil directeur du système est resté longtemps et fortement influencé par les résolutions prises à Addis-Abeba (15-25 mai 1961) par les Etats africains nouvellement indépendants avec l'appui de l'UNESCO qui portaient sur le rapport entre le développement de l'éducation et le développement économique, social et culturel. L'instabilité politique postindépendance et l'insuffisance des ressources humaines et financières ont conduit à l'application partielle et difficile de ce plan d'action. L'Etat dahoméen ne s'est presque pas préoccupé des finalités de l'école, parce que resté longtemps secoué par l'instabilité politique engendrée par les nombreux et successifs coups d'Etat. Il aura fallu l'avènement de la révolution marxiste-léniniste pour que le pays renoue tout au moins avec la stabilité et pour que l'orientation scolaire prenne un nouveau départ voire un nouvel essor tout au moins dans les textes officiels.

5-1-3- Période révolutionnaire

Elle part de 1972 et finit en 1990 avec la conférence des forces vives de la nation. Ce bouleversement politique a été très remarquable dans le domaine de l'enseignement. L'article 3 de la loi d'orientation de l'Ecole Nouvelle dispose que :

L'Ecole Nouvelle est démocratique et populaire, obligatoire et gratuite, politique et laïque. Aucune limite n'est pour la scolarité obligatoire, l'élève ne sort de l'école qu'avec un métier (GAOUNGBA, 2010, Pg 26).

Cette disposition sera renforcée par l'ordonnance n° 75-30 du 23 juillet 1975 qui, en son article 16, parle de l'orientation en ces termes :

Il sera assuré une orientation progressive au moyen des textes, par un conseil d'orientation. Le passage à niveau de l'enseignement sera décidé sur avis du conseil de l'orientation et sur la base des besoins de l'Etat. Il sera aussi tenu compte des résultats du contrôle continu, des tests

d'orientation, des vœux exprimés par l'élève ou par l'étudiant (GAOUNGBA, 2010, Pg 26).

L'initiation à la production, la pratique de fiche individuelle qui suit l'élève dans toute sa scolarité, ainsi que l'expertise des ateliers ont été très utiles pour détecter les talents sur les plans musical, artistique, culturel et technique.

L'école nouvelle, au-delà de ses insuffisances, a su doter le système éducatif d'un plan directeur avec un mécanisme d'orientation. Cet acquis n'a cependant pas bien prospéré et n'a pas été entretenu avec l'avènement du Renouveau Démocratique, même si des velléités de l'orientation transparaissent aujourd'hui dans les documents fondamentaux.

5-1-4- De 1990 à nos jours

A la suite de la conférence des forces vives de la nation qui a jeté les grandes lignes de l'orientation politique du pays, il fallait donner écho, sur le plan scolaire, des aspects touchant à l'éducation et à la formation de la jeunesse. C'est alors qu'il a été organisé en 1992 un grand forum sur l'éducation appelé : les Etats Généraux de l'Education.

A la page 12 du rapport qui en est issu, on peut lire ce qui suit : « *en fonction des aptitudes de l'enfant, ce dernier sera orienté vers les filières où ses talents s'expriment mieux. Cette orientation fondée sur les tests judicieux devrait être réalisée de façon régulière durant tout le cursus suivi* ».

La loi 2003-17 du 11 novembre 2003 portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin s'inscrit dans le même ordre d'idées en disposant en son article 4 que l'école « *doit permettre à tous les niveaux une éducation et une formation permanente, favoriser les spécialisations grâce à une orientation judicieuse qui tienne compte des capacités individuelles et des*

besoins de la nation ». L'article 55 de la même loi met l'accent sur le droit des élèves aux conseils d'orientation.

A travers l'historique de l'orientation scolaire dans notre pays, on note qu'elle n'est pas ignorée des décideurs de la politique éducative. Le seul problème réside dans la mise en pratique des nobles résolutions qui sont souvent prises. Cet état de chose a été régulièrement dénoncé à travers des mémoires et rapports de stage dans le domaine de l'éducation au Bénin.

Le constat que nous faisons nous amène à dire que les pays développés, surtout d'Europe et d'Amérique, accordent une importance primordiale à la question de l'orientation scolaire. Dans ces pays, en effet il a été constaté un taux sans cesse croissant du chômage et l'une des raisons est le manque de spécialisation, ce qu'ils ont commencé, depuis quelques années à corriger. Les problèmes soulevés par les différents auteurs et chercheurs qui se sont consacrés à la question de l'orientation scolaire ont développé le sujet en ne prenant comme cible que l'Europe. Suivant leur développement, on a tendance à croire que l'Afrique n'est pas concernée par le problème. Pire, les tests psychologiques proposés ne peuvent pas pour la plupart être administrés à des apprenants africains. Par contre, certains chercheurs africains se sont non seulement intéressés au sujet mais ont décrié la façon dont s'effectuent les orientations scolaires. Le Cameroun est aujourd'hui par exemple, l'un des pays à s'être véritablement lancé dans la bataille de même que la Côte d'Ivoire. Même si les résultats des différentes luttes, des différents travaux ne sont pas aussi perceptibles, ils auront néanmoins contribué à un changement de mentalité et de procédure en matière d'orientation scolaire.

Au Bénin, au contraire, seuls quelques établissements scolaires perçoivent l'importance de la question. Ces derniers se contentent tant bien que mal d'apporter des informations aux élèves, des informations sur les filières de formation, leurs exigences financières et leur existence ou non au Bénin.

En ce qui concerne le présent travail de recherche, nous nous intéressons à l'analyse des déterminants. Autrement dit, il est question ici de faire ressortir les motivations essentielles d'orientation dans les établissements secondaires au Bénin, dans un contexte non organisé de la pratique de l'orientation scolaire.

5-2-Revue de la littérature

Les réflexions sur la question de l'orientation scolaire s'inscrivent dans trois grandes approches à savoir : l'orientation directive, l'orientation informative et l'orientation éducative (Adomou, 2007).

5-2-1-Orientation directive

L'orientation directive selon Senior (1950), est la plus ancienne approche expérimentée depuis que l'orientation était au service de l'industrie. Déjà, en 1922, l'orientation a été définie en France par décret comme « *l'ensemble des opérations qui précèdent le placement des jeunes gens et jeunes filles dans le commerce et l'industrie et qui ont pour but de leur révéler leurs aptitudes physiques, morales et intellectuelles* ». L'orientation directive consiste donc à associer à l'ensemble des caractéristiques d'une personne (attitudes, connaissances, habiletés, valeurs, types de personnalité...) un environnement de travail, un climat de travail. Cette approche est de plus en plus critiquée puisqu'elle n'implique pas véritablement le bénéficiaire qu'est l'apprenant, mais donne les pleins pouvoirs à l'expertise psychologique.

Il est évident que cette approche qui vise à "psychologiser" l'orientation ne peut pas prospérer dans la mesure où les aspirations de l'individu qu'on oriente sont littéralement ignorées alors qu'elles restent déterminantes dans ce processus.

5-2-2-Orientation informative

L'orientation informative est centrée sur l'information. Elle vise à mettre à la disposition des jeunes et de leurs familles des informations suffisamment fournies pour leur permettre de décider de leur orientation en toute liberté, mais aussi en toute connaissance de cause. Les informations concernent aussi bien les aspects scolaires que professionnels. Sur le plan scolaire, les informations portent sur les filières d'étude ou de formation, les horaires, les programmes, les disciplines, les équivalences des diplômes, les examens. Les contenus « professionnels » quant à eux sont fixés sur les secteurs d'activité, les métiers, les professions, les salaires, les débouchés, les reconversions, les besoins en main d'œuvre ... Cette approche est souvent l'œuvre des structures nationales comme l'Office, Nationale, d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP) en France par exemple et le PNE au Bénin. Les moyens utilisés sont, entre autres, les plaquettes annuaires, les salons sur la formation et l'emploi, les journées de recrutement, les causeries, discussions de groupe, des journées portes ouvertes des structures de formation (Sinior, 1950). On peut inscrire dans ce registre les différentes initiatives du PNE (structure du Ministère Chargé de la Micro Finance, de l'Emplois des Jeunes et des Femmes) ces dernières années et dont la plus récente est l'opération dite « Samedi des métiers ».

On peut également assimiler à cette forme d'orientation les actions menées par le Ministère en charge de la Fonction Publique à travers la reconversion et l'insertion des jeunes.

S'il est vrai que l'information sur soi, sur les voies de formation et de métiers est indispensable pour faire un choix éclairé, il est à noter que l'apprenant n'est pas activement impliqué dans ce processus d'orientation. Car la plupart du temps, toutes les informations sont mises à sa portée, sans qu'il ne fasse personnellement des efforts pour chercher, obtenir, dépouiller et analyser ce qui

l'intéresse réellement. Cette forme d'orientation a donc, elle aussi, des limites dans la mesure où l'implication de l'orienté dans le processus est assez mitigée et assez passive. Cette approche ne peut donc pas répondre aux exigences d'une orientation fondée sur une approche holistique qu'intègrent les données liées à l'individu qu'on oriente.

5-2-3-Orientation éducative

L'orientation éducative, toujours selon Sinior(1950), est un processus de choix professionnel comme un apprentissage. Elle consiste à aider l'élève à construire progressivement les compétences nécessaires pour s'orienter. L'éducation à l'orientation est basée sur trois champs de connaissance :

- connaissance de soi ;
- connaissance du système de formation ;
- connaissance des métiers et de l'entreprise.

L'orientation éducative place le sujet devant la nécessité de s'impliquer dans la dynamique de l'orientation. Dès lors, on aide l'apprenant dans l'élaboration d'un projet scolaire et professionnel en lui faisant acquérir des compétences qui lui permettront, à chaque carrefour de sa vie, d'identifier ses propres limites, et de comprendre la structure du monde environnant.

L'éducation à l'orientation est plus globale et intègre des éléments pertinents de l'orientation directive (test d'aptitude et de personnalité) ainsi que le volet de l'information. C'est une démarche concentrée qui implique tous les partenaires de l'école, où on fixe des objectifs et on met en place des services, des outils et des activités pédagogiques visant à accompagner l'élève dans le développement de son identité et dans son cheminement scolaire. La conception de l'orientation éducative est beaucoup plus développée dans le système éducatif canadien et plus précisément au Québec.

Parmi les différentes approches de l'orientation scolaire, l'orientation éducative paraît plus proche des exigences de notre temps et pourrait apporter un souffle nouveau dans nos établissements secondaires.

L'éducation à l'orientation est une démarche globale et continue portée par une équipe, qui vise à permettre aux jeunes d'opérer des choix d'orientation et d'insertion liés à leurs aspirations ainsi que l'ensemble des exigences de leur environnement familial et socio-économique. Elle a pour but de favoriser le positionnement de l'élève dans un monde en évolution, de lui fournir des clés pour repérer les enjeux du système de formation et du système économique. (Sinior, 1950).

Cette approche de l'orientation s'articule autour de plusieurs activités de groupe et des phases d'individualisation qui doivent permettre à chaque élève :

- d'enrichir ses représentations et de construire des grilles de lecture et d'analyse du monde des formations et des métiers;
- de développer une attitude active, de valoriser sa propre image, de s'auto-évaluer, d'accroître l'estime de soi et la confiance en soi ;
- de donner du sens à ses apprentissages, de mettre en relation ses projets, d'apprendre, de s'orienter, de s'insérer ;
- de favoriser l'approbation et la mise en cohérence des différentes informations recueillies à partir d'une approche pédagogique de l'information : s'informer, analyser, réagir, s'outiller pour lire et analyser le monde des formations et celui du travail, les comprendre, les utiliser ;
- de développer des connaissances et compétences dans les domaines des formations et de l'environnement économique et professionnel afin d'élaborer progressivement, dans la durée, ses parcours de formation, d'orientation et d'insertion sociale et professionnelle. (Caille, Lemaire et Vrolant, 2002).

L'éducation à l'orientation présente alors un double enjeu : contribuer au développement de la personnalité et de l'autonomie de tous les élèves, et améliorer la réussite de leurs parcours de formation et de leur insertion professionnelle. C'est à la fois une démarche continue, cohérente, collective et concertée.

Une démarche continue : l'éducation à l'orientation doit aider le jeune à développer une compétence à s'orienter et à faire des choix, à y voir clair sur les conditions d'élaboration et de réalisation de ses projets, et cela tout au long de son parcours personnel, scolaire et professionnel.

Une démarche cohérente : dans le cadre de la politique académique d'orientation, et au sein de l'établissement, toutes les activités d'aide au projet de l'élève doivent être organisées dans le temps et articulées entre elles afin d'assurer une continuité pédagogique et éducative.

Une démarche collective : l'éducation à l'orientation requiert la mobilisation des membres de l'équipe éducative et de ses partenaires, en fonction des spécificités de chacun. Cette volonté commune se traduit, à chaque niveau de responsabilité, par un engagement réel dans le pilotage des dispositifs et l'animation des projets et des activités pédagogiques.

Une démarche concertée : elle doit être conçue et organisée avec l'ensemble des partenaires, dans et en dehors de l'école, pour permettre à tous les jeunes de s'ouvrir sur leur environnement, à différents niveaux. (Cailleet al. 2002)

Le Bénin, dans son effort de recherche d'une orientation qui porte, semble adhérer à ces principes de l'orientation éducative. En effet, les Etats Généraux de l'Education de 1990 au Bénin prévoient qu' : « *en fonction des aptitudes de l'enfant, ce dernier sera orienté vers les filières où ses talents s'expriment mieux. Cette orientation fondée sur les tests judicieux devra être réalisée de façon régulière durant tout le cursus suivi* ».

Guichard et Huteau (2006), dans leur ouvrage intitulé *Psychologie de l'Orientation*, montrent l'importance de l'orientation scolaire et professionnelle dans le développement psychosocial de l'individu ainsi que la contribution de ce dernier à l'émergence de sa patrie. Pour eux, l'individu se conçoit à travers ses aptitudes naturelles qu'il faut faire correspondre aux besoins socio-économiques de son milieu.

Adomou (2007, 77) affirme que « *l'orientation scolaire doit aider les jeunes des deux sexes à se préparer pour la vie professionnelle selon leurs capacités et leur vocation individuelles et non selon les préjugés* ». Il a surtout mis l'accent sur le genre : l'accès des filles à l'éducation scolaire a été pendant longtemps relégué au second plan. Et malgré les nombreux efforts des temps modernes pour ouvrir les portes des écoles aux filles, le combat est loin d'être gagné, car les parents d'élèves et certains enseignants fixent les filles dans les métiers dits « féminins », les empêchant ainsi de s'orienter vers des métiers rationnellement exercés par les hommes. On restreint ainsi l'éventail des offres aux filles. Dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle, il existe des représentations sociales qui font que chaque élève, parent, enseignant en ce qui concerne les diplômes, les filières, l'insertion professionnelle etc. s'accrochent à une forme de connaissance socialement élaborée et partagée par un grand nombre de personnes. Si les filles s'orientent vers des filières « féminines », c'est-à-dire culturellement et socialement perçues comme telles, c'est avant tout parce qu'elles ont été influencées par la structure sociale (famille, école, représentation sociale) à s'orienter vers ces filières.

Ndagijimana (2008), consacre ses écrits aux facteurs qui permettent la motivation chez les apprenants. Il aborde dans une partie de son développement la prépondérance de l'éducation à l'orientation scolaire et professionnelle. Selon lui, l'orientation se fait selon trois principaux volets : la connaissance de soi, les formations possibles et l'information sur le monde du travail. Ces trois facteurs

font partie de certains facteurs, responsables de la motivation de l'apprentissage chez l'apprenant.

Aussilloux et Baghdadli(2008), ont envisagé les principes et les moyens d'évaluation des besoins de l'enfant handicapé, les principes et les moyens de maintien de l'intégration d'un enfant avec handicap dans les structures ordinaires, les types de structures spécialisées et les démarches nécessaires à l'orientation d'un enfant handicapé. Ici, l'accent est beaucoup plus mis sur l'enfant handicapé.

Selon Huteau et Guichard (2006), le processus d'orientation en Allemagne et en France fonctionne selon l'approche administration-famille. En Allemagne par exemple, dès la fin de l'école élémentaire (à 10 ans), le dispositif propose aux apprenants trois sortes d'écoles secondaires. Chacune scolarise environ un tiers des apprenants. La « Hauptschule » est une sorte de cours complémentaire, c'est-à-dire un enseignement primaire prolongé. Elle dure cinq années et conduit le plus souvent à l'apprentissage. La « Realschule » peut être rapprochée du collège français. Elle dure une année de plus que la Hauptschule (et tend, de plus en plus, à s'y substituer). Elle conduit la majorité des élèves vers l'apprentissage. Le « Gymnasium » (lycée) dure au total neuf années.

Il faut aussi noter qu'en Allemagne, ce sont les parents qui décident de l'école que fréquente leur enfant en fonction des recommandations de l'école élémentaire, (suite à des pratiques psychologiques d'orientations).

Quant à la France, elle se propose, d'une part, d'offrir à tous la même école moyenne. D'autre part, elle intègre les formations professionnelles, techniques et générales dans un même système. Une décision fondamentale intervient vers 15 ou 16 ans. L'organisation scolaire française propose un ensemble de procédures d'orientation et d'affectation. Celles-ci reposent sur un « dialogue » entre les familles et les enseignants où les évaluations de ces derniers tiennent une place

capitale. La règle fondamentale déterminant alors les prises de décision d'orientation est la suivante : les apprenants ayant les meilleurs résultats dans les disciplines scolaires les plus abstraites peuvent continuer des études dans les filières prédisposant aux insertions sociales et professionnelles les plus recherchées; ceux qui ont les résultats les moins bons voient leur possibilité d'orientation réduite à des filières courtes.

Il convient de préciser que concernant cet état des connaissances, bien que de nombreux écrits aient abordé les problèmes liés à l'orientation, la plupart ne se sont pas préoccupés des déterminants qui entrent en jeu dans le choix de filière ou série effectué par les apprenants. Il n'y a presque pas d'ouvrages qui développent de façon spécifique les déterminants de l'orientation effectuée par les apprenants du collège et du lycée (Guichard et Huteau, 2006).

Ginette (2002) développe de nouvelles pratiques d'orientation auprès d'adolescents fréquentant un lycée, qui s'appuient sur la méthodologie des récits de vie. Elle expose les démarches interactives que favorise le groupe à partir d'une réflexion sur un matériel écrit ou dessiné. La discussion, à l'intérieur du collectif de volontaires, aide le sujet à élaborer des hypothèses sur son histoire pour comprendre les articulations des dimensions sociales et psychologiques.

Le « *Rapport Européen sur les Indicateurs de Qualité de l'Education et la Formation tout au long de la vie* » de la Commission Européenne (Bruxelles 2002); présente quinze indicateurs parmi lesquels figure celui relatif aux : « Conseils et Orientation » au niveau duquel est mise en exergue l'importance du conseil à l'orientation. Ainsi, la mise en œuvre d'un processus rentable d'éducation et de formation tout au long de la vie demande que des conseils et une orientation soient fournis aux citoyens de tout âge. Cela mis à part, une structure d'appui et d'instruction pour les apprenants actifs pourrait s'avérer un instrument précieux pour accélérer le processus d'apprentissage. La procédure d'orientation, de conseils et d'information est alors une pratique à vie.

SALAMI N. (2005), responsable du Service d'Orientation Scolaire Universitaire et Professionnelle (SOSUP), dans un entretien accordé au journal "Le plus de l'élève" dans sa 11^{ème} parution précise que : « l'orientation doit tenir compte de deux systèmes qui se font face : un système éducatif enfermé dans sa logique interne qui ignore que les déterminants socio-économiques sont aujourd'hui plus puissants que les déterminants pédagogiques et un système économique pris par son propre rythme d'évolution, qui attend du système éducatif des produits adaptés à ses besoins mais ne voudrait pas se mêler de ce qui se passe en amont de la formation de ces produits. »

Pour SALAMI encore, « la mise en place d'un programme scolaire doit tendre à rapprocher les deux systèmes, en apparence fort différents, mais en réalité complémentaires afin de concilier les objectifs éducatifs avec les objectifs socio-économiques ». Il précise qu'il s'agit de prendre chaque enfant dans sa spécificité pour bien l'orienter mais surtout faire de lui son propre orienteur.

Il faut une orientation centrée sur l'élève dans sa relation avec le milieu, une orientation ouverte à tous. Une telle orientation ne sera efficace qu'avec le concours des spécialistes d'orientation qui, tout en composant avec les parents, les enseignants, les autorités scolaires ou des groupes pédagogiques et le système économique doivent tenir aussi compte des contextes socio-économique, culturel et politique. Enfin, SALAMI termine en affirmant que l'intégration de l'orientation dans le système éducatif permettra d'atteindre quatre objectifs :

- aider l'apprenant à se connaître ;
- l'aider à connaître l'environnement éducatif et économique dans lequel il évolue ;
- prendre une décision ;
- et gérer la transition entre l'école et la vie active.

Cette démarche nous paraît assez objective dans la mesure où elle met en synergie les différents éléments devant structurer le processus d'orientation.

Parsons(1909), le « père de l'orientation » aux Etats-Unis, affirme dans son ouvrage que : « *rien n'est plus important que le choix d'une vocation professionnelle si ce n'est celui d'un mari ou d'une épouse.* » Ceci pour dire qu'un bon choix se traduira par un enthousiasme et un amour du travail qui se manifesteront dans la qualité et non le montant de la paye. Ainsi, pour Parsons, c'est l'individu qui est au centre du dispositif de l'orientation.

Pour Ford qui s'est inspiré des travaux de Taylor, l'orientation selon les neuf aptitudes personnelles n'est pas le cœur du problème. Mais déterminer si l'individu pourra s'adapter à ces conditions de travail, s'il se reconnaîtra dans le travail d'équipe et s'il partagera les valeurs de l'esprit d'équipe ou de groupe. C'est la raison pour laquelle il développa un certain nombre d'approches basées sur les valeurs, les intérêts et les typologies professionnelles.

Zarifian (1988) ainsi que Loarer&Huteau (1997) centrent leurs observations de l'orientation sur la sociabilité, l'art de communiquer, la souplesse d'adaptation, la capacité à faire face à des événements inattendus en développant des savoir-faire nouveaux et la prise de responsabilité quant aux résultats.

Sagbo (1986), parcourt l'histoire de l'orientation scolaire au Bénin depuis 1860 jusqu'en 1975 et en relève, à chaque étape, les facteurs qui conditionnent l'orientation de la politique éducative ainsi que la formation des apprenants. Il constate que l'orientation scolaire n'existe réellement que dans les textes et que la pratique, elle, est loin d'être une réalité. Pour Sagbo, l'orientation vise au bout du chemin un métier pour ne pas dire un emploi. Elle est un problème transversal qui embrasse des paramètres politiques, économiques et sociaux.

Cledjo(2002) relève plusieurs insuffisances au niveau du conseil de classe qui ne se réunit pas toujours pour statuer sur l'orientation des élèves. Ce travail a

surtout le mérite de ressortir les dispositions du ministère en charge de l'éducation dans le domaine de l'orientation scolaire.

Pour Houedo(2004), l'orientation scolaire et professionnelle s'inscrit dans la dynamique de rassurer l'apprenant dans le choix des séries et filières de sa convenance, en tenant compte de ses potentialités et de la bonne direction à prendre sur le chemin de l'emploi depuis l'école. Il confirme le constat fait par l'USAID 2003 dans son rapport sur l'évaluation de la Réforme de l'éducation en cours au Bénin depuis 1994 : « *L'orientation scolaire est la pièce manquante du système* ». L'originalité de ce travail réside dans le fait que son auteur a longuement exposé l'historique de l'orientation depuis l'antiquité gréco-romaine, en passant par la société ecclésiastique pour finir par les réalités béninoises. Houedo (2004) plaide pour des dispositions juridiques claires, précises et opérationnelles sur l'orientation scolaire et professionnelle, car selon lui, même si des textes existent ils sont peu explicites et quasiment inexploitable. Dans ses suggestions, il évoque des ressources financières et matérielles pour accompagner les efforts des structures déjà en place comme le Service d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle (SOSUP) qui est sous la tutelle de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (l'INFRE). Il propose la création d'une direction nationale de l'orientation scolaire qui sera une institution composée par une équipe pluridisciplinaire de personnels spécialisés (psychologues, sociologues, statisticiens, conseillers d'orientation, documentalistes...) qui se chargeront d'élaborer et de vulgariser des supports d'information. Un document de référence présentant des rapports entre les disciplines enseignées au primaire, au secondaire et à l'université d'une part et les métiers d'autre part est vivement recommandé par Houedo. Il a enfin mis l'accent sur le partenariat entre les acteurs de l'orientation et les spécialistes de la sous-région pour des échanges d'expériences...

Aude (2006) souligne la multiplicité et la complexité des déterminants de la réussite et de l'orientation de même que la corrélation étroite existant entre eux. Elle met surtout l'accent sur l'influence de la composition de la famille sur le niveau d'études, la durée de celles-ci et les spécialités choisies.

Mignanwande (2009) souligne le manque d'infrastructures capables d'accueillir les élèves et les orienter, comme c'est le cas en Côte d'Ivoire et en France. Dans son travail, elle a eu à donner le fonctionnement de l'orientation dans ces pays précités.

Gaoungba (2010) a fait remarquer que les notes et les moyennes dans les différentes matières sont très déterminantes pour le choix des séries après la classe de troisième. L'absence de synergie dans l'intervention des enseignants, des autorités administratives et des parents pour l'orientation des apprenants est déplorée. La situation la plus déplorable est que tout se passe comme si les apprenants sont des sujets qui n'ont pas droit de regard sur leur propre avenir scolaire. Pour corriger cette pratique, il propose que désormais l'orientation soit considérée comme une préoccupation de tous et de chacun, à savoir les enseignants, les parents, les autorités et surtout les apprenants eux-mêmes. Chaque apprenant doit être accompagné et soutenu dans une double démarche : personnalisée et collective.

Akouegninou (2010) dans une démarche méthodique, signale que l'investigation menée sur la pratique de l'orientation scolaire au Bénin révèle que les élèves et les étudiants manquent cruellement d'information pour s'orienter dans la suite de leurs études.

CHAPITRE II: APPROCHE METHODOLOGIQUE

Toute recherche scientifique se fonde sur une méthodologie. Une méthodologie est la démarche à suivre pour mener une recherche, c'est la manière de progresser vers un but.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons opté pour une démarche méthodologique qui a consisté en une enquête de terrain, à une recherche documentaire, à l'élaboration de l'échantillonnage, à la conception et à l'exploitation des instruments de collecte des données. Enfin une phase de dépouillement des données de l'enquête, de leurs analyse et interprétations est venue mettre fin à cette partie.

I- TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DE RECUEIL ET DE TRAITEMENT DES DONNEES

1-1-Recherche documentaire

Selon Combessi «*la collecte d'archives documentaires peut être tenue pour un point essentiel de beaucoup de recherches sociologiques et méthodes à mettre en œuvre dès le début, avant même le séjour sur le terrain*». Il en est de même pour la plupart des recherches en sciences sociales et humaines.

C'est en nous basant sur cette conception que nous avons consulté des ouvrages qui portent sur l'orientation scolaire et ses déterminants.

Cette démarche a permis de constituer la base théorique de la présente recherche et a contribué à cerner les différents paramètres qui interviennent dans l'orientation des apprenants. La recherche documentaire a eu lieu dans plusieurs centres de lectures et de recherche et aussi sur internet.

Ainsi, elle nous a conduites:

- ✓ au centre documentaire de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), où les différents mémoires consultés ont été d'une grande utilité pour la précision du sujet de mémoire ;
- ✓ au centre de documentation de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) ;
- ✓ à l'Ecole Normale Supérieure Félicien Nadjo de Porto – Novo ;
- ✓ à la Bibliothèque Nationale (Porto-Novo).

En dehors de ces différents centres de documentation visités, nous avons eu recours à la webographie à travers l'internet.

1-2-L'enquête

Dans la réalisation de notre étude, nous avons eu recours à l'enquête et élaboré à cet effet des questionnaires adressés aux différentes cibles visées par nos recherches (élèves, enseignants, parents d'élèves).

Pour ce qui est des élèves, les questionnaires leur ont été distribués aux heures de pause. L'objectif de l'enquête est expliqué aux apprenants puis chacun reçoit un questionnaire. Ensuite, la réponse aux questions se fait individuellement mais tout le monde évolue relativement au même rythme car chaque question est lue à haute voix et des détails sont donnés par rapport à la manière de répondre.

Les enseignants ont été rencontrés seulement dans la salle des professeurs pendant les heures de pause.

Quant aux parents, les questionnaires leur ont été distribués par le biais de leurs enfants.

A. Les questionnaires

Le choix du questionnaire en tant qu'instrument de collecte d'informations se justifie par le fait qu'il est individuel et permet de répondre aisément aux

questions. Il donne plus de liberté à l'enquête et minimise fortement l'influence extérieure.

Les questionnaires utilisés comprennent en majorité des questions fermées, mais il y a quelques-unes qui sont semi-ouvertes et ouvertes. Trois questionnaires ont été exploités : celui adressé aux apprenants, celui destiné aux parents et celui soumis aux enseignants.

Cet outil offre l'avantage d'être distribué à plusieurs personnes à la fois ; ce qui permet de gagner du temps. De plus, il permet de poser les mêmes questions à tous ceux qui auront à répondre, offrant ainsi la possibilité de vérifier l'objectivité des réponses apportées et de faciliter le traitement des réponses.

B. L'échantillonnage

Une enquête oblige souvent à recourir à une méthode de prélèvement d'échantillon qui représente l'univers considéré. Pour la présente recherche, l'échantillonnage a été fait par commodité auprès de 285 acteurs constitué de : 200 élèves ; 45 enseignants et 40 parents d'élèves.

C. Traitement des réponses

Nous avons eu recours aux dépouillements manuels et au traitement des données grâce au logiciel Excel qui nous a permis de réaliser des graphes et de connaître chaque fois les pourcentages de réponse pour les questions données.

D. Plan de compte rendu

Après le recueil des données, il est important d'en faire l'exposé d'où sortiront des variables d'analyse et de décision.

Alors, le plan de ce compte rendu consiste en la description des données. Il est question de présenter les résultats du dépouillement manuel sous forme de tableau synthétique ou de graphe mettant en exergue les pourcentages des

variables enquêtées. Ces résultats présentés, catégorie par catégorie, sont régulièrement suivis de commentaires et d'interprétations.

II-CHOIX DU CADRE D'ETUDE ET ECHANTILLONNAGE

Plusieurs établissements d'enseignement secondaire général et technique existent dans la commune d'Abomey-Calavi : établissements publics, établissements privés confessionnels et établissements privés laïcs. Pour éviter les considérations d'ordre religieux ou les étiquetages liés au milieu d'origine, nous avons préféré des établissements mixtes censés accueillir tout apprenant ayant le niveau requis : il s'agit du CEG_{II} et du Complexe Scolaire LICA d'Abomey-Calavi.

2-1-Population cible

La grande préoccupation réside dans l'univers géographique et le choix des établissements d'enseignement secondaire qui pourraient nous fournir des données exploitables. Car une enquête qui concerne tout le territoire national n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes logistiques et de contraintes. Nous avons donc préféré circonscrire le champ empirique à Abomey-Calavi, non seulement dans le but de limiter les charges inhérentes aux déplacements, mais aussi et surtout à cause des caractéristiques particulières de cette commune (la densité de la population ; la multiplicité des institutions scolaires etc.)

Le choix des établissements étant fait, nous avons procédé à la sélection de l'échantillon d'enquête qui est constitué de trois groupes d'individus se présentant comme suit :

- ❖ les élèves ayant au moins le niveau de la classe de troisième

Ces élèves ont été préférés à d'autres, parce que la classe de troisième est le stade où plusieurs d'entre eux réfléchissent déjà au choix qu'ils doivent effectuer.

- ❖ Les enseignants intervenant dans les établissements concernés par l'enquête. De même que les autorités des deux administrations en tant que superviseurs de toutes les activités qui ont lieu dans leurs établissements et plus particulièrement dans le domaine de l'orientation.
- ❖ Les parents d'élèves ayant au moins un enfant en classe de troisième.

2-2-Présentation du Collège d'Enseignement Général II d'Abomey-Calavi

LeCEG_{II}d'Abomey-Calavi fait partie des établissements scolaires d'enseignement général de la commune d'Abomey-Calavi. Créé en 2000 dans l'optique de faciliter l'accès à l'enseignement secondaire public des jeunes filles et garçons d'Abomey-Calavi et environs, il a accueilli beaucoup d'apprenants ne trouvant plus de place dans le CEG_I qui était déjà en surnombre.

Le CEG_{II} est situé non loin du commissariat central d'Abomey-Calavi vers le quartier appelé ZOCA. Dès ses débuts, il est dirigé par Monsieur Joseph Tchounïa jusqu'en 2002 quand celui-ci céda son poste à Monsieur Jérôme D'Adegem qui le laissera à son tour en 2005 à Madame Raphia ou A. Tiando qui était toujours la directrice de cet établissement au moment où nous faisons nos investigations. Il a connu un développement rapide et compte à ce moment 51 groupes pédagogiques (les deux cycles y compris) avec un effectif de 2679 élèves(annéeacadémique 2011- 2012) ; de 155 professeurs dont 09 professeurs certifiés contractuels, 20 professeurs certifiés, 03 agents de soutien, 36

professeurs contractuels, 05 contractuels locaux reversés, 79 vacataires et 03 autres corps (CAPES et maîtrise).

L'administration scolaire du CEG_{II} d'Abomey-Calavi est constituée de 13 personnels comme suit : la directrice ; le censeur et son adjoint ; des surveillants généraux ; le comptable et les secrétaires. Toutes ces composantes de l'administration du CEG_{II} d'Abomey-Calavi travaillent dans l'harmonie pour la bonne marche et la promotion de l'établissement dont les apprenants bénéficient :

- d'un bon encadrement axé sur le goût du travail bien fait ;
- d'infrastructures scolaires multiples et diverses.

La devise de l'établissement est : DISCIPLINE – TRAVAIL – SUCCES.

2-3-Présentation du complexe scolaire LICA

Il s'agit ici d'un établissement privé créé en 1992 qui a connu d'extension déjà dès 1994 avec la création du second cycle.

Dirigé par un animateur d'établissement, le Complexe Scolaire "LICA" compte un personnel administratif composé d'un directeur des études, d'une secrétaire, d'un comptable, de deux surveillants généraux et d'un gardien. A cela, s'ajoute le corps professoral (au nombre de 60 dont 15 certifiés) intervenant dans l'enseignement général, technique et commercial. Il est situé au quartier Agammadin dans la commune d'Abomey-Calavi ; dans la voie se situant en face de la mairie.

L'effectif des apprenants est de 1000 apprenants dont 300 au cours primaire et 700 au cours secondaire

La collaboration Ecole-famille est régie par des échanges réguliers entre les parents, les responsables administratifs et le corps professoral. L'outil mis en place pour cet échange est un carnet de correspondance qui régit plusieurs volets

du suivi de l'apprenant.

Cet établissement a été régulièrement enregistré.

III- DIFFICULTÉS ET LIMITES DE LA RECHERCHE

Au niveau de chaque catégorie de questionnaire, nous avons été obligées de recourir à l'enquête par commodité en raison de la difficulté à mobiliser un grand nombre de personnes au même moment.

De plus, il s'est avéré très difficile de récupérer tous les questionnaires distribués du fait que le plus souvent, des apprenants ayant pris la permission de rentrer avec leur questionnaire affirment plus tard l'avoir perdu ou n'avoir pas encore fini de répondre et nous suggèrent chaque fois de revenir.

Ainsi, nous nous sommes retrouvées avec beaucoup de questionnaires non retournés. Mais, avec le concours des surveillants, nous étions obligées de redistribuer d'autres questionnaires à remplir et à ramasser sur le champ. Nous faisons cela aux heures creuses ou en absence des professeurs.

De même, nous avons eu du mal à récupérer les questionnaires remplis par les professeurs car ils ne s'y sont pas impliqués comme nous l'aurions souhaité. Quant aux parents, nous leur avons fait remplir les questionnaires avec l'aide des apprenants.

DEUXIEME PARTIE:
PRESENTATION, ANALYSE ET
INTERPRETATION DES RESULTATS

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSES DES DONNEES DE LA RECHERCHE

Ce chapitre est consacré à l'exposé des données de la recherche et à leur analyse. Primo nous présentons les résultats selon chaque acteur de l'orientation, secundo nous évoluons dans l'analyse de ces résultats.

I-PRESENTATION DES DONNEES DE LA RECHERCHE

En premier lieu, nous présentons les données recueillies auprès des apprenants, suivies de celles fournies par les enseignants et autorités des deux établissements secondaires, qui ont servi de cadre à la présente étude (le CEG_{II} d'Abomey-Calavi et le complexe scolaire LICA) puis celles des parents d'élèves des deux établissements.

1-1-Résultats du questionnaire adressé aux apprenants

Sur les 200 questionnaires adressés aux apprenants, nous avons pu en récupérer 125 questionnaires soit un taux de récupération de 62,5%.

En nous adressant aux apprenants, nous avons voulu, dans un premier temps, savoir le niveau d'implication de ces derniers dans le processus de leur orientation scolaire. L'enquête sur cette préoccupation a couvert la classe de 3^e et les autres classes du second cycle. Les données recueillies sont présentées dans le tableau 1 qui suit :

Tableau I : Participation des apprenants à leur orientation

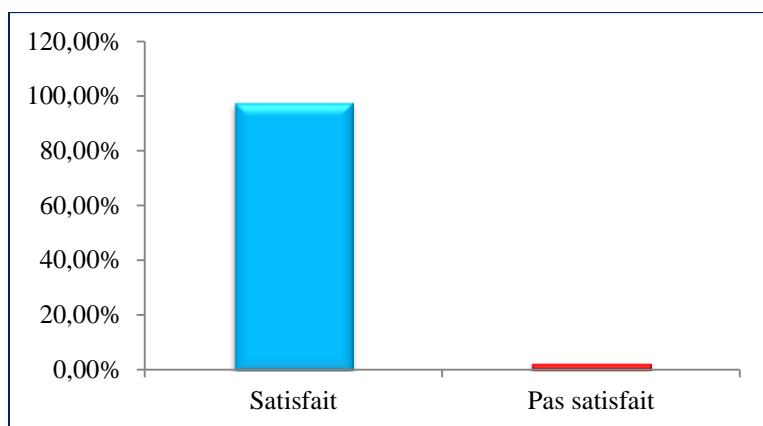
Niveau d'étude	3 ^{ème} %	2 ^{nde} %	1 ^{ère} %	T ^{le} %	Total %
Implication des apprenants dans leur orientation					
Oui	16	13,6	28,8	14,4	72,8
Non	0,8	9,6	10,4	6,4	27,2
Total	16,8	23,2	39,2	20,8	100

Source: donnée d'enquête, 2012

A la lecture de ce tableau, nous pouvons dire que parmi les apprenants, dans leur écrasante majorité (plus de 70%) affirment avoir été associés à ce processus tandis que 27.20% d'entre eux déclarent n'avoir pas participé à leur orientation. L'implication à leur orientation veut dire que le choix de leur série a été consenti.

Ainsi, ils sont acteur de leur orientation. Il était alors intéressant de savoir auprès de ces apprenants le degré de satisfaction qu'ils éprouvent après avoir effectué ce choix assez déterminant pour la suite de leurs études. Et c'est à cette préoccupation que nous avons cherché à répondre dans la suite de notre enquête.

Graphique I: Degré de satisfaction éprouvé par rapport aux choix de série



Source : données d'enquête, 2012

Le graphique I nous présente le degré de satisfaction éprouvé par chaque apprenant par rapport au choix de sa série. Près de la totalité des apprenants enquêtés (97,60%) soit 122 des 125 affirment qu'ils sont satisfaits du choix de leur série. Seulement 03 apprenants soit 2,40%, estiment que leur série actuelle ne leur convient pas du tout. Même si, comme ils le déclarent, les élèves approchés n'ont pas été directement guidés par leurs parents ou leurs proches, il nous est apparu toutefois intéressant de savoir ce qui les a motivés à faire ces choix qu'ils ont faits. C'est pourquoi nous avons demandé à ces apprenants si, d'une manière ou d'une autre, le milieu familial n'a pas influencé leur choix.

Les réponses apportées à cette préoccupation révèlent que des considérations liées à l'environnement familial ont tout de même joué dans le choix des séries ainsi que la montre le tableau qui suit.

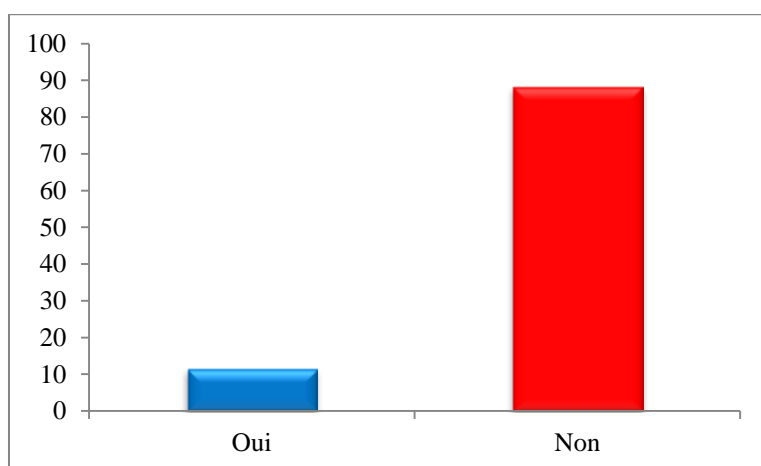
Tableau II :Influence de l'environnement familial sur le choix de l'apprenant

Apprenant influencé	Effectifs	Fréquences%
OUI	61	48.80
NON	64	51.20
total	125	100

Source : données d'enquête, 2012

La lecture du tableau II nous montre que 61 apprenants soit 48.80%, affirment avoir été influencés par leur environnement dans le choix des séries. Par contre, 64 apprenants soit 51.20% estiment ne pas avoir été influencés par leur proche. Il ressort de ceci que l'influence familiale ou des proches a eu plus ou moins son effet sur les apprenants enquêtés. Il convient alors de chercher à savoir si cette influence n'a pas eu d'impact sur l'évolution de ces apprenants.

Graphique II : Changement de série au cours du cursus



Source : données d'enquête, 2012

Une proportion de 11,60 % des apprenants ont affirmé avoir changé de série au second cycle (graphique II). Il est à noter qu'une partie non négligeable (88,40%) des apprenants a été satisfaite du choix de leur série et ne comptent

pas changer. Ce résultat montre une fois de plus que le conseil de classe dans ces deux établissements oriente les apprenants selon des déterminants (résultats de classe, aptitudes, ...) que ceux-ci approuvent. Cependant, il importe de savoir si cette approbation se fait par sexe.

Tableau III: Choix de série par sexe

Série Sexe	A	B	C	D	G	Total
Masculin %	12	4	12	22,4	4	54,4
Féminin %	10,4	12	2,4	12,8	8	45,6
Total %	22,4	16	14,4	35,2	12	100

Source : données d'enquête, 2012

L'examen de ce tableau montre que la série D (35,2%) est la plus convoitée par les apprenants, suivie de la série A (22,4%). Lorsque nous considérons l'approche genre, il s'avère que le genre masculin prédomine presque dans toutes les séries dites généralistes (série A ; C ; D). Alors que le genre féminin prime dans les séries techniques et professionnelles (B et G). Il ressort de ces résultats que les filles aiment plus les cycles courts, contrairement aux garçons qui aiment les cycles longs.

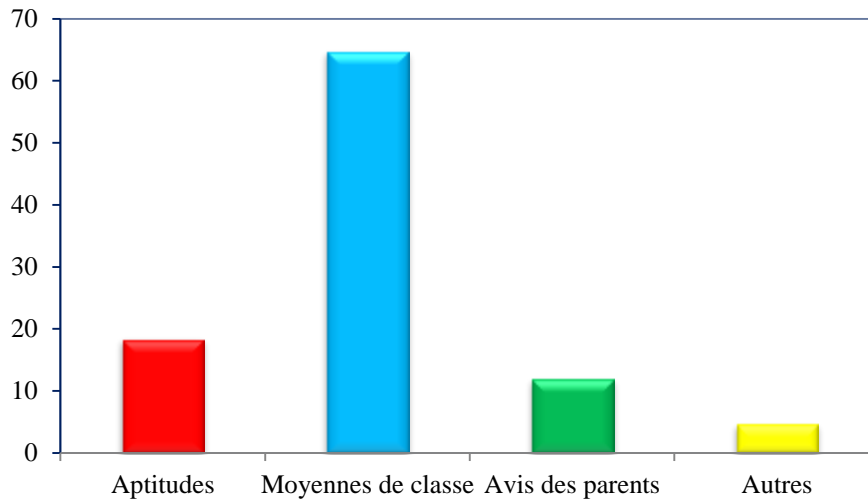
Tableau IV : Motifs et contraintes du choix de série

sexe Motifs	Masculin %	Féminin %	Pourcentage %
Résultat scolaire	25.60	22.40	48
Ambitions	8.80	7.20	16
Intérêts	3.20	1.60	4.80
Condition physique et de santé	-	1.60	1.60
Moyens financiers	6.40	0.80	7.20
Aptitudes	4	4.80	8.80
Durée des études	3.20	8	11.20
Situation géographique	-	-	-
Plus de débouchés	2.40	-	2.40
Autre(s)	-	-	-
Pourcentage%	53.60	46.40	100

Source : données d'enquête, 2012

Le tableau IV nous montre les motivations et les contraintes qui conditionnent le choix de série de chaque apprenant. Après dépouillement des fiches d'enquête, il s'avère que près de la moitié des apprenants ont été motivés dans le choix de leur série par leurs résultats scolaires soit un taux de 48%, ensuite ceux qui ont été motivés par des ambitions professionnelles, soit un taux de 16%. A ceux -là, s'ajoutent ceux qui sont conditionnés par la durée des études (11.20%), les moyens financiers (7.20%), les aptitudes (8.80%), les intérêts (4.80%), possibilité d'insertion professionnelle (2.40%).

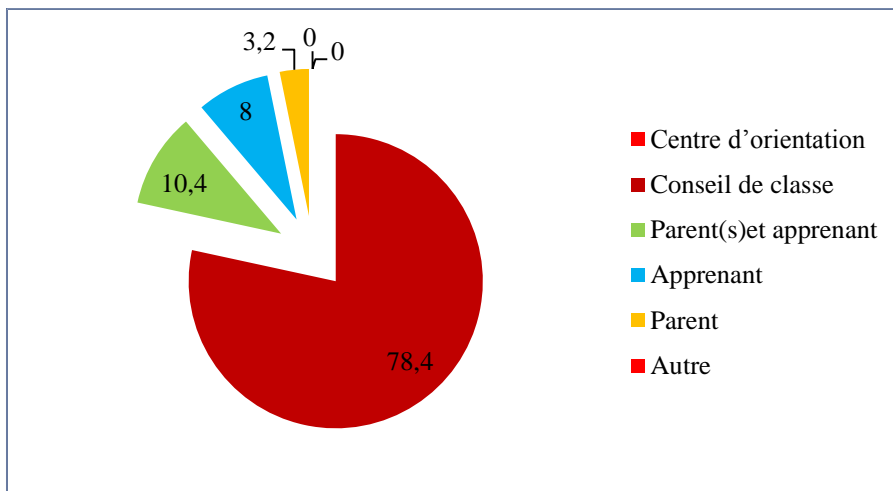
Graphique III: Processus de l'orientation



Source : données d'enquête, 2012

Les données recueillies à partir de la question relative au processus de l'orientation des apprenants montrent que 64,80% des apprenants ont été orientés selon leur moyenne de classe, tandis que 18,40% l'ont été selon leurs aptitudes ; 12% ont été influencés dans ce choix par des parents. Ce résultat révèle que l'orientation dans ces établissements est en majorité axée sur les moyennes de classe. Or, dans notre revue de littérature il a été souligné qu'il y a une subjectivité majeure dans les moyennes de classe prises comme déterminants prédominants dans l'orientation d'un apprenant. Le processus d'orientation ainsi établi, nous pousse à connaître les principaux acteurs.

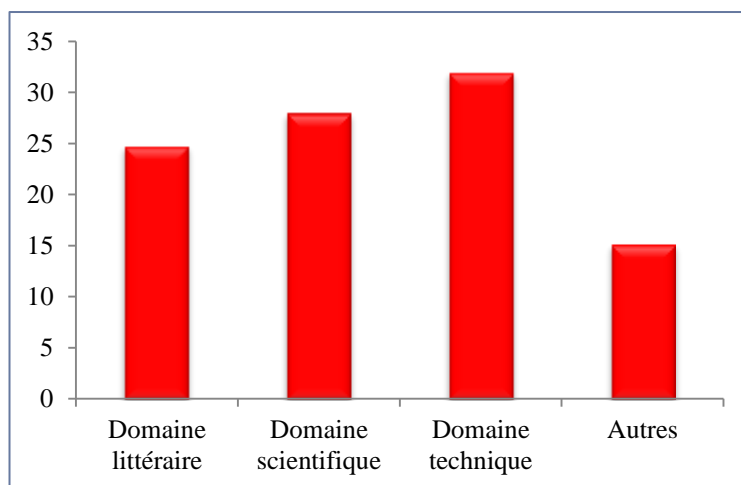
Graphique IV: Les acteurs principaux de l'orientation et leur degré d'implication dans l'orientation scolaire



Source : données d'enquête, 2012

L'analyse du présent graphique montre que 78,40% des apprenants affirment que leur orientation a été décidée par le conseil de classe de leur établissement. Seulement 10,40% ont été orientés avec l'aide de leur parent. Dans un autre cas, nous observons que 8% des apprenants ont fait une auto orientation. Et enfin, 3,20% ce sont vu imposer leur choix par leurs parents. Il ressort de cette analyse que l'orientation est laissée à la charge du conseil de classe. Cette charge implique-t-elle la prise en compte des ambitions professionnelles des apprenants par le conseil de classe ?

Graphique V: Ambitions professionnelles des apprenants classées par domaine d'étude



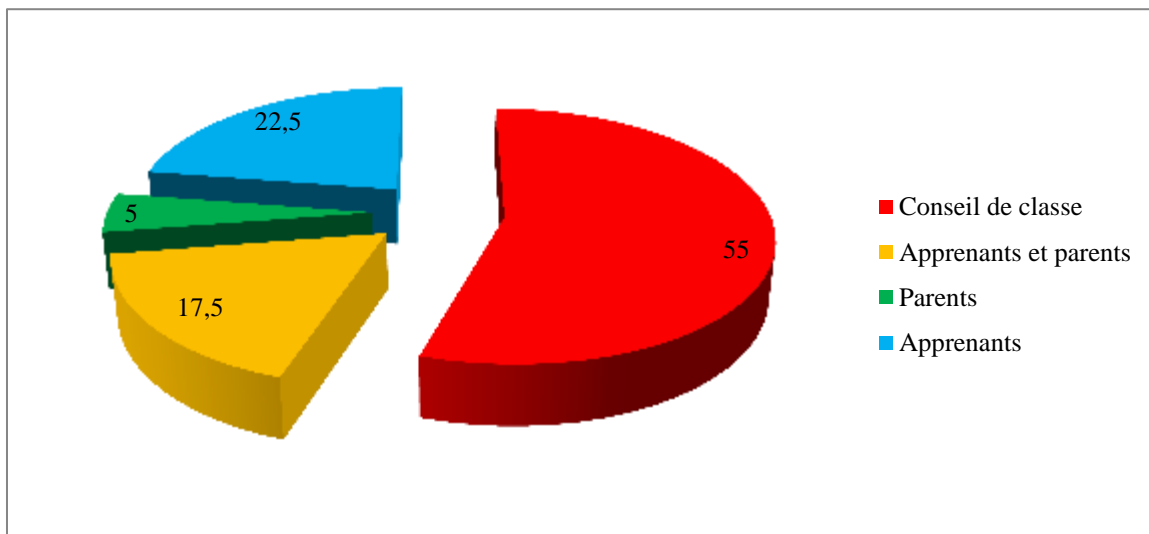
Source : données d'enquête, 2012

La lecture du graphe VI nous montre que les apprenants s'intéressent beaucoup plus aux professions qui relèvent du domaine technique (gestionnaire, l'art, architecture, l'informatique etc.) soit un taux de 32 %. Suivi des professions dérivées du domaine scientifique (pédiatre, logisticien, pilote d'avion, chirurgien etc) qui a un taux de 28 %. Le domaine littéraire (secrétariat, avocat, magistrat) a un taux de 24,80 % et autres (hôtesse de l'air, footballeur, etc) pour un taux de 15,20%.

1-2-Résultats de l'enquête auprès des enseignants et autorités des deux établissements secondaires (CEG_{II} d'Abomey- Calavi et le complexe scolaire LICA).

En ce qui concerne les enseignants, sur 45 questionnaires, 40 ont pu être recueillis soit un pourcentage de 88,80%.

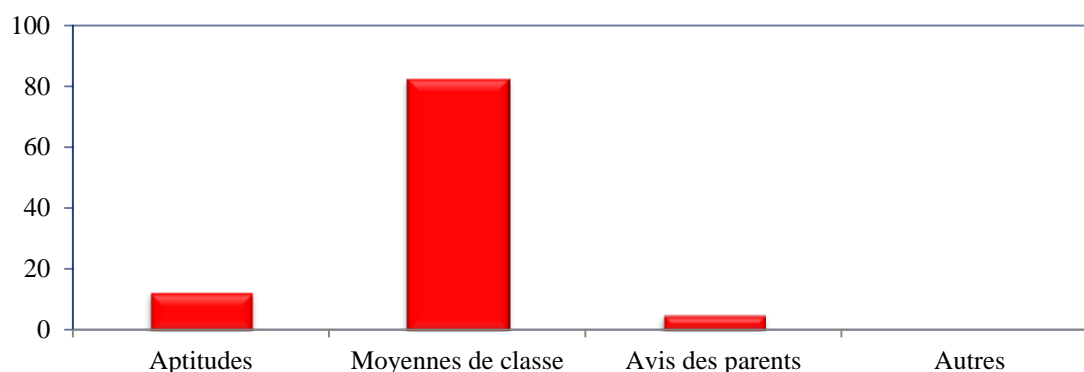
Graphique VI : Acteurs d'orientation dans les établissements secondaire



Source : donnée d'enquête, 2012

Le dépouillement des données recueillies montre, ainsi que l'illustre le graphique ci-dessus, que selon les enseignants, l'orientation scolaire des apprenants se fait par le conseil de classe soit un taux de 55% contrairement à 22% d'entre eux qui pensent que l'orientation se fait par les apprenants. Par ailleurs, un pourcentage non négligeable des enseignants interrogés (17,5%) estiment que cette orientation est influencée par les parents en accord avec les apprenants ; et le reste d'entre eux (5%) considèrent que seuls les parents des apprenants sont responsables de l'orientation. Il ressort de la part des enseignants que c'est le conseil de classe qui décide de l'orientation des apprenants. Cette observation montre que c'est le conseil de classe qui gère l'orientation des apprenants.

Graphique VII : Les déterminants de l'orientation



Source : donnée d'enquête, 2012

Pour 82,5% des enseignants, la base de l'orientation scolaire est le déterminant " moyennes de classe". Et pour 12,5%, c'est le déterminant "Aptitudes des apprenants" qui est la base de l'orientation scolaire des apprenants.

Ces résultats nous montrent que le corps enseignant et les responsables qui sont chargés d'organiser le conseil de classe ont pour déterminant principal les moyennes de classe ; et tous les autres déterminants sont secondaires voire inexistants.

De ce part, quel est le rôle que jouent les parents dans l'orientation de leur enfant ?

1.3. Résultats du questionnaire adressé aux parents des apprenants des deux établissements secondaires (CEG₂ d'Abomey- Calavi et le complexe scolaire LICA).

Au niveau des parents, 30 questionnaires récupérés sur 40 distribués soit un taux de 75%.

Tableau V: Choix de série des parents pour leurs enfants

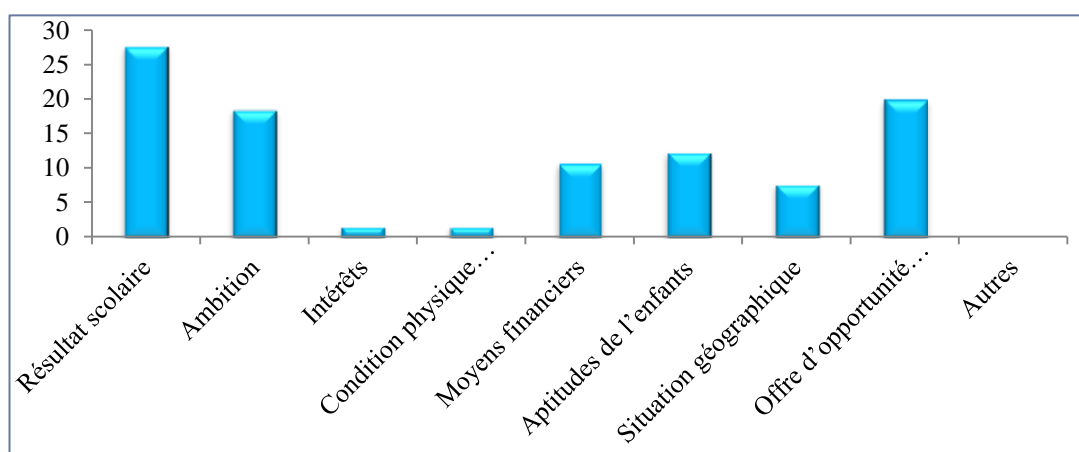
Séries	Série A	Série B	Série C	Série D	Série E	Série F	Série G	Total
Effectif	6	2	5	13	-	1	3	30
Fréquence %	18,52	7,41	14,81	44,44	-	3,70	11,11	100

Source : donnée d'enquête, 2012

44,44% des parents aimeraient que leurs enfants poursuivent leur étude dans la série D ; 18,52% en série A ; 14,81% en série A ; 11,11% en série G ; 7,41% en série B et 3,70% dans la série F. Mais, qu'est-ce qui peut être la base de ces choix des parents pour leurs enfants ?

Les données recueillies et présentées à travers le graphique ci-après apportent une part de réponse à cette préoccupation.

Graphique VIII: Motivation(s) du choix d'orientation scolaire



Source : donnée d'enquête, 2012

Pour ce qui concerne les motivations des parents dans le choix des séries, les données recueillies montrent que : 27,69% ont pour motif le résultat scolaire de l'apprenant ; 20% pour l'offre d'opportunité d'emploi ; 18,46% par l'ambition

des parents ; 12,30% compte tenu des aptitudes de l'apprenant ; 10,77% compte tenu des moyens financiers ; 7,69% en rapport à la situation géographique de l'établissement ; 1,54% pour chacun des motifs "Intérêts et condition physique de santé".

Il ressort de la présentation de nos derniers résultats que la plupart des parents ont leur motivation orientée vers les résultats scolaires.

CHAPITRE IV : DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Si certaines des questions d'orientation sont déterminées par l'organisation du travail, d'autres le sont par l'organisation de l'école. Certes, ces deux catégories de questions ne sont pas sans liens. Cependant, ceux-ci varient selon les formes dominantes d'organisation du travail et selon les architectures des systèmes scolaires. Dans notre travail de recherche, nous allons plus nous accentuer sur l'orientation selon l'architecture scolaire.

I-ANALYSE DES DETERMINANTS DU PROCESSUS D'ORIENTATION AU BENIN

Selon l'architecture du système scolaire béninois et au regard des données de nos enquêtes, nous pouvons dire qu'il y a une diversité quant aux motifs entrant dans le choix de série : 48% des enquêtés ont basé le choix de leur série ou avenir professionnel sur les résultats scolaires, 16% affirment avoir choisi leur série par ambition, 11,2% fondent leur choix sur la durée des études, 8,8% d'entre eux se seraient orientés en raison de leurs supposés aptitudes et 7,2% ont été influencés dans leur choix par les moyens financiers (tableau IV).

Cependant, il est remarquable que contrairement à tout ce qui a été dit sur les concepts de l'orientation selon lesquels, dans cette entreprise, l'individu doit être mis au centre de l'orientation, nous constatons que l'orientation ne tient pas compte des aspects fondamentaux du développement personnel des apprenants. Mais plutôt, elle se décide en général en fonction des résultats scolaires malgré la subjectivité de ceux-ci et aussi en fonction d'autres bases fragiles.

En effet, au Bénin, le système scolaire mis en place ne prévoit pas, du moins pour le moment, du dispositif pouvant permettre aux apprenants de connaître leurs aptitudes.

L'orientation au Bénin est confiée à l'administration scolaire qui délègue cette tâche au conseil de classe. Ce conseil est composé du censeur encore appelé directeur des études, des professeurs principaux, du surveillant général, de quelques professeurs certifiés et des conseillers pédagogiques. A la fin de l'année académique, sur la base des résultats de classe et des observations du professeur principal de la classe concernée, le conseil de classe oriente les apprenants dans les différentes séries disponibles au sein de l'établissement. Mais dans ce délicat travail, les enseignants n'ont à leur disposition que deux outils : la note et l'appréciation, outils qui trop souvent sont aléatoires et subjectifs.

C'est la raison pour laquelle De Vogue (1973), juge imparfaits les deux outils que sont la note et l'appréciation et qui d'après elle « *ne cernent que de façon imprécise la réalité d'un enfant, échouent souvent à prévoir son évolution* ». Noizet et Laverne (1993), montre aussi qu'« *il faut 78 correcteurs pour une composition française afin de pouvoir prétendre à une note objective* » (« la notation » in cahiers pédagogique n° 314-315). Si le problème ne se pose pas en mathématique, c'est avec acuité qu'on le retrouve en littérature et dans une moindre mesure, dans les sciences humaines où les facteurs influençant l'appréciation peuvent varier d'un individu à un autre.

Or, selon les données de notre enquête, la majorité des enseignants et des membres de l'administration approchés (82,5%) pense que le déterminant le plus efficace dans le processus d'orientation, est « les résultats de fin d'année ». Seulement 12,5% d'entre eux affirment qu'il y a « l'aptitude » de l'apprenant à prendre en compte comme déterminant dans ce processus (graphique VI).

Ce constat montre, que selon les membres des administrations enquêtées, la décision de l'orientation des enfants par le conseil de classe est beaucoup plus fondée sur les résultats de classe. La réussite ou l'échec des élèves est jugé(e) en fonction de leurs seuls résultats dans les disciplines souvent désignées sous le

terme de “matières principales”. Ces résultats montrent que dans les établissements d’enseignement secondaire où la question d’orientation scolaire doit être abordée avec objectivité, professionnalisme et attention, l’on est encore à l’étape de simple interprétation des résultats d’évaluation des connaissances qui demeurent la base de l’orientation scolaire au Bénin. Cette pratique est adoptée par la quasi totalité des acteurs de l’éducation qui y voient le seul recours qui vaille en matière d’orientation scolaire.

Ainsi, la décision d’orientation s’appuie sur des notes et des moyennes de notes obtenues durant l’année scolaire, méthode d’évaluation dont les insuffisances ont été relevées depuis longtemps par diverses études. En réalité, les notes ne déterminent pas véritablement les aptitudes des apprenants. Les évaluations sommatives couramment pratiquées, qui certifient les acquis, servent aussi à orienter.

Or selon des études, il a été prouvé par certains chercheurs que pour obtenir une note « objective » dans une évaluation sommative, il faudrait faire corriger une copie par un nombre important de correcteurs et faire la moyenne des notes ainsi obtenues. A ce propos, Laugier et Weinberg (1967) affirment que : *« pour obtenir une ‘note vraie’ en mathématique, il faut 13 corrections indépendantes, en physique 16, en Anglais 28, en Dissertation française 78 et en Dissertation philosophique 127. »* (Arnoux et Corneille, 1967)

Ce constat prouve que les résultats scolaires, malgré leur caractère utile pour le conseil de classe, ont quelques insuffisances. Ce qui revient à redéfinir le rôle des enseignants dans le cadre du processus d’orientation ; rôle qui consiste à identifier ou détecter les aptitudes des apprenants et les aider à les développer plutôt qu’à prendre en compte les points et les appréciations qui, souvent n’ont qu’un caractère ponctuel, lié au contexte, au mode et à la forme de l’évaluation. Ils doivent apprendre aux apprenants comme le dit De Vogue à *« trier, déchiffrer, exploiter et lier l’information d’où qu’elle provienne »* dans le sens

d'adapter leurs aptitudes et attitudes révélées aux choix d'un métier ou d'une profession plus tard dans la société.

Ainsi donc, l'orientation doit se baser sur trois champs de connaissance:

- la connaissance de soi ;
- la connaissance du système de formation ;
- la connaissance des métiers et de l'entreprise.

Il importe de placer l'apprenant au centre du dispositif de son orientation ; le mettre devant la nécessité de s'impliquer dans la dynamique de son développement personnel.

Notons aussi que, bien que l'apprenant soit son propre orienteur, l'implication de la famille n'est pas négligeable dans le processus de son orientation scolaire.

Au Bénin, malgré qu'on parle d'une relation école-famille, il s'avère que les parents ne sont pas des acteurs directs de l'orientation de leurs enfants car ils ne participent pas au conseil de classe de l'établissement. Ce n'est qu'après la délibération du conseil de classe que les parents ont la possibilité de donner leur opinion ; d'où ils ont un rôle indirect dans le processus d'orientation. A cet effet, il est montré que 78,40% des parents n'ont pas pris part à l'orientation de leurs enfants. Par contre certains parents (10,40%) se préoccupant de l'évolution physique et intellectuelle de leurs enfants, prennent la peine de suivre leur parcours en prenant une part importante à leur orientation (Graphique IV).

Il est donc important, pour orienter judicieusement l'enfant, de mettre en commun les renseignements que peuvent fournir la famille et l'école, car selon White (1827-1915) « *la famille et l'école sont les deux milieux qui préparent les facultés intellectuelles, spirituelles et physiques de l'enfant à affronter les difficultés de la vie sociale* ». D'où la complémentarité nécessaire entre la famille et l'école dans le cadre de l' « aiguillage » en matière d'orientation. Dans

cette optique et pour donner aux parents leur rôle dans le processus d'orientation de leurs enfants il serait profitable pour tous de promouvoir la relation « école-famille ». Ainsi un dialogue renforcé avec l'équipe éducative les conforterait dans leur rôle d'accompagnateur.

Le processus d'orientation au Bénin ne s'arrête pas seulement aux décisions du conseil de classe ; l'avis de l'apprenant aussi compte. Cependant, après la délibération du conseil de classe, les apprenants ont la possibilité d'accepter ou de remettre en cause cette décision en choisissant une série qu'ils pensent convenable. Toujours, lors de notre enquête au CEG II d'Abomey-Calavi et au CS LICA, 78,4% des apprenants affirment que leur orientation a été dirigée par le conseil de classe et qu'ils ont accepté cette décision. Une forte proportion donc des apprenants accepte la décision du conseil de classe parce qu'ils se basent aussi et cela se comprend dans la mesure où cette frange d'élèves recourt au même déterminant que celui privilégié par leurs enseignants à savoir le résultat scolaire. Alors qu'ils devraient en plus de ce déterminant faire une introspection de leur personnalité pour une meilleure connaissance de soi et de ses atouts.

Cette défaillance observée fait qu'ils sont pour la plupart satisfaits de l'orientation qui leur est proposée (Tableau I et graphique I), alors que nombre d'entre les élèves de cette catégorie ont émis le souhait de changer de série et que certains parmi eux n'arrivent pas à aller jusqu'au bout du cycle entamé. En dehors même de ce que l'orientation des apprenants a fortement été influencée, il faut également insister sur le fait que le mécanisme (l'orientation basée sur les résultats scolaires) mis en place par les établissements ne favorise pas une orientation conséquente; ce qui révèle la subjectivité de l'orientation scolaire mise en place dans nos établissements scolaires.

A cela s'ajoute aussi le manque d'information sur les différentes séries d'étude. En effet, au regard des données de l'enquête, nous pouvons dire que les

apprenants ne sont pas bien informés sur les séries dans les quelles ils sont orientés ; ce qui est parfois contraire à leur ambition professionnelle (graphique V).

A tous ces facteurs qui soumettent à rude épreuve orienté et orienteur, il convient d'ajouter l'influence pernicieuse de la société.

L'influence exercée par la société sur l'orientation fait aussi partie intégrante des déterminants d'orientation scolaire et est fonction des besoins actuels.

Dans notre société actuelle, les jeunes sont portés vers un métier changeant, séduisant où l'on attend non seulement les avancements automatiques en grade mais patiemment la retraite. L'attention est portée vers les métiers les plus rémunérateurs. Ainsi le choix des métiers est souvent axé sur les professions libérales qui ont une résonance particulière dans la société qui n'en voit que les avantages matériels et financiers. Ainsi les adolescents veulent devenir plus tard « avocats » « médecins » ou agents des douanes plutôt que d'être par exemple enseignants ou administrateurs civils. Quoiqu'il en soit et comme l'a affirmé Raffestin cité par Pacaud (1959), il n'y a pas d'« *histoire des choix professionnels qui soit indépendante de la structure de l'histoire de l'évolution de la société* ».

D'une manière générale, il faut dire que les ambitions professionnelles des apprenants sont dictées par les aspirations et la catégorie sociale de la famille à laquelle ils appartiennent. Reuchlin (1971,) renchérit en ces termes : « *le niveau socioculturel de la famille est aussi lié au degré d'ambition professionnelle de l'enfant* ».

II-PERSPECTIVES

En prenant l'initiative de faire cette étude, notre principal objectif était d'étudier quelques déterminants d'orientation scolaire dans les établissements

d'enseignement secondaire du Bénin et de faire ressortir sur la base des investigations faites, nos suggestions. Les perspectives faites ici vont à l'endroit de tous les acteurs, directs ou indirects. Nos perspectives de notre travail pourraient permettre aux différents acteurs de l'orientation scolaire de mieux cerner les déterminants et leur importance dans le devenir des apprenants.

2-1--PERSPECTIVES A L'ENDROIT DE L'ETAT

L'Etat à travers la politique gouvernementale, a pour mission de valoriser la formation reçue par les citoyens. A cet effet, il est chargé de réfléchir sur les bonnes formules éducatives, pouvant déboucher sur l'auto emploi et aux besoins des entreprises. Ainsi, nous suggérons à l'Etat de :

- créer les conditions favorables pour une bonne collaboration entre les différents acteurs d'orientation ;
- mettre en place un système d'orientation adéquat en recrutant dans les écoles ou complexe scolaire des conseillers à l'orientation ;
- réorganiser le SOSUP, le service de formation de l'UAC ;
- créer des centres d'orientation pouvant aider les apprenants dans le choix de leur projet professionnel ;
- financer des études pour faire des projections à moyen et à long terme ;
- montrer l'importance de l'orientation dans la vie des apprenants à travers des séances de sensibilisation ;
- valoriser l'enseignement technique et professionnel à travers la création de plusieurs centres dans tous les départements du pays ;
- promouvoir l'auto-emploi dans la formation des apprenants, compte tenu de la précarité du marché de l'emploi. Il serait plus conséquent de compter sur ce que le jeune peut faire pour développer son environnement, sa patrie, au lieu de chercher à attendre toujours d'être recruté soit dans le secteur public ou privé vu que ce sont des secteurs déjà saturés ;

- adapter les programmes scolaires au besoin du marché de l'emploi.

2-2-PERSPECTIVES A L'ENDROIT DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE

L'administration scolaire, de façon globale est le lieu où s'exécutent les décisions prises par le gouvernement en ce qui concerne la politique éducative de la nation. A cet effet, nous suggérons certaines mesures qui pourraient permettre de mettre l'apprenant au cœur de la question de l'orientation. Ainsi, l'administration scolaire à travers les établissements scolaires est invitée à :

- Adopter le livret scolaire conçu par la direction d'orientation scolaire permettant de suivre le cursus scolaire de l'apprenant depuis la maternelle. Ce livret sera la boussole qui permettra à l'administration d'avoir des informations pertinentes et sur les aptitudes de l'apprenant sur une longue période ;
- installer des psychologues spécialistes en orientation, qui, sur des bases beaucoup plus scientifiques pourraient aider au mieux à gérer l'épineuse question de l'orientation des élèves ;
- apporter une aide individuelle assurée par des professionnels de l'orientation (relation d'aide à l'exploration et au processus de prise de décision, analyse du potentiel de l'élève au regard de ses valeurs, de ses intérêts etc.) ;
- renforcer le lien école-famille à travers des approches permettant aux parents de s'intéresser au devenir de leurs enfants. A cet effet, l'administration des établissements scolaires, doit créer un cadre formel réunissant tous les acteurs y compris les parents d'élèves afin de réfléchir sur les bonnes pratiques de suivi des apprenants ;
- instituer le conseil de classe dans les établissements où il n'existait pas et le rendre plus opérationnel dans ceux où il se tient timidement ;
- mettre à la disposition des jeunes et de leurs familles des informations suffisamment fournies pour leur permettre de décider de leur orientation en toute

liberté, et d'être avertis par rapport à tout ce qui tourne autour du processus d'orientation ;

- veiller à la bonne marche des programmes d'enseignement de même qu'au bon déroulement du calendrier scolaire pour un meilleur suivi des apprenants ;
- organiser et élargir des séances d'information à travers des animations pédagogiques et dans la mesure du possible présenter de(s) témoignage(s) sous forme de cas pratiques avec les apprenants sur les notions et informations en rapport avec l'orientation scolaire et professionnelle. Ce qui permettra d'avoir des échanges avec les apprenants ainsi que leur édification dans le domaine ;
- s'appliquer dans l'exercice de leur métier afin de mieux conduire les apprenants ;
- instaurer le suivi après l'orientation des apprenants.

2-3-SUGGESTIONS A L'ENDROIT DE LA FAMILLE

Dans le développement psychoaffectif de l'enfant, la famille occupe la place du formateur, éducateur du futur citoyen responsable de demain ; car c'est elle qui lui donne les bases fondamentales de sa personnalité. C'est l'une des raisons pour lesquelles la famille est associée au processus de l'orientation de l'enfant. Ainsi, pour une bonne orientation scolaire de l'enfant, nous recommanderons aux parents de:

- suivre le parcours de l'enfant durant son cursus scolaire ;
- créer une relation fiable avec l'enfant pour mieux déceler ces capacités ;
- veiller sur la relation enfant-école-famille ;
- d'apprendre aux jeunes le plus tôt possible à se poser de bonnes questions pour arriver à choisir par eux-mêmes une voie qui corresponde le mieux à leur personnalité, tout en ne négligeant pas les conditions personnelles et familiales, socioculturelles et économiques dans lesquelles ils évoluent ;
- participer aux salons d'orientation organisés pour pouvoir être mieux par rapport au rôle d'accompagnateur.

2-4-SUGGESTIONS A L'ENDROIT DES APPRENANTS

L'orientation dans le domaine scolaire, met l'apprenant au centre du processus. Et étant donné que l'apprenant est l'objet même de ce processus, nous lui suggérons de :

- être assidus dans leur travail et persévérants dans l'effort qu'ils investissent ;
- ne pas négliger certaines matières en faveur d'autres ;
- donner le meilleur d'eux-mêmes à chaque évaluation et même en toute situation, en évitant les pratiques frauduleuses telles que la tricherie et le favoritisme qui peuvent irrémédiablement biaiser leur orientation, puisque ce sont les résultats scolaires qui servent de base de décision aux différents acteurs ;
- faire preuve de dynamisme intellectuel : ouverture d'esprit, curiosité, dépassement des préjugés et stéréotypes, autocritique, discernement... ;
- prendre part aux séances d'informations ou aux salons d'orientation organisés pour se renseigner et se faire aider.

En classe de troisième, très peu d'élèves ont une idée précise du métier qu'ils voudraient exercer plus tard. Cependant c'est le moment de commencer à y réfléchir. Faire l'inventaire de ce qui existe en posant des questions autour de soi et en lisant des documents ; s'interroger sur ses goûts et ses capacités, rencontrer des personnes avisées pour s'informer sur les itinéraires possibles. En un mot, explorer des pistes pour être en mesure de faire de bons choix le moment venu.

Pour réaliser son projet personnel d'orientation, l'apprenant a besoin d'un environnement incitateur, d'encadrement et de soutien. Tout ceci sera une réalité si et seulement si les autres acteurs que sont les autorités politico-administratives, les professionnels de l'information et de l'orientation ainsi que les enseignants et les parents jouent convenablement la partition qui leur incombe avec la disponibilité effective des sources et outils d'informations.

CONCLUSION

En arrivant au terme du présent travail nous sommes conscientes de ce que nous n'avons pas épuisé tous les aspects de notre sujet. Cependant, notre étude sur certains déterminants de l'orientation scolaire a montré que le déterminant « résultat scolaire » est le critère fondamental autour duquel rodent les autres déterminants. A cet effet, il a été prouvé que le conseil de classe n'a pour repère que les notes de classe et les observations des différents professeurs. En plus de ce déterminant, nos recherches ont révélé d'autres qui sont cruciaux dans notre système.

En effet, il y a les « aptitudes » de l'apprenant, l'« ambition » portée vers un métier et ses avantages, la « durée de l'étude », les « moyens financiers » nécessaires pour la réalisation de sa formation et autres. Ce constat est partagé selon nos recherches par tous les acteurs du processus d'orientation au Bénin, c'est-à-dire les apprenants, les parents et l'administration scolaire. Au fait chacun de ces acteurs a son rôle à jouer dans ce processus qui reste capital pour l'avenir de l'apprenant de même que celui de son environnement.

Cependant, il a été révélé au cours de l'étude que bon nombre ne sont pas aguerris de la notion d'orientation scolaire des apprenants malgré l'importance de cette dernière dans le cursus de ceux-ci. Il urge alors pour les psychologues et psychopédagogues de mieux sensibiliser l'administration scolaire, les apprenants et leurs parents sur le rôle de l'orientation dans la réussite scolaire et sociale de l'apprenant, à travers le développement de sa personnalité. Ce qui reviendrait à mieux valoriser les aspects cruciaux des déterminants de l'orientation à travers l'installation de centre d'orientation formelle. Ceux-ci permettront de résoudre, un tant soit peu, le problème d'inadéquation formation-emploi et aussi valoriser l'auto-emploi des jeunes.

Il nous revient alors de prendre au sérieux la question de l'orientation scolaire et professionnelle au Bénin pour le bien-être de tous. Ainsi, l'éducation à l'orientation de tous les acteurs du processus reste capitale.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE ADRESSE AUX APPRENANTS

Le présent questionnaire est conçu dans le cadre des recherches pour la rédaction d'un mémoire de maîtrise.

Nous vous sommes reconnaissantes de bien vouloir accepter de répondre aux questions ci-après. Un strict anonymat vous est garanti et nous vous remercions d'avance pour votre franche et aimable collaboration.

I- Identification

Date de l'enquête : Age : Sexe :

Classe /Série :

Religion : 1-chrétien ; 2-musulman ; 3-animiste; 4-autre à préciser

Profession du père (tuteur)

Profession de la mère (tutrice).....

II- Processus de l'orientation

1-Comment se fait l'orientation dans votre établissement ?

Selon les aptitudes des apprenants

Selon les moyennes de classe

Selon l'avis des parents

2- Quels sont les acteurs principaux qui se réunissent pour décider de l'orientation des élèves ?

Centre d'orientation

Conseil de classe

Parents et apprenants

Apprenants

Parents

Autres

3- Quels sont les critères d'orientation dans votre établissement ?

.....
.....
.....

12- Qu'est-ce qui motive ce choix de profession en vous ?

.....
.....
.....
.....

13- Si vous devez faire un choix de série maintenant, auriez-vous fait le même choix ?

1-OUI ; 2- NON

Justifiez votre réponse :

.....
.....
.....

14- Votre environnement a-t-elle eu une influence sur votre choix ?

1- OUI 2-NON

Pourquoi ?.....
.....
.....
.....

15- Qu'attendez-vous de votre établissement par rapport à l'orientation de ceux qui viennent après vous ?

Centre d'orientation
Conseil de prof
Elèves au centre

16- Avez-vous déjà repris une classe après le choix de votre série ?

1-OUI ; 2-NON

17- Si oui, quelle est la raison ?

1- Mauvais choix 2-Paresse 3- Maladie

4-Pas de motivation 5-Moyenne insuffisante

6-Manque d'information

7-Autre A Préciser.....

18- Vous est-il arrivé depuis votre second cycle de changer de série ?

1-OUI ; 2-NON

19 - Si oui, pourquoi ?

1- Mauvais choix 2-Paresse 3- Maladie

4-Pas de motivation 5-Moyenne insuffisante

6-Manque d'information

7-Autre A Préciser.....

QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES RESPONSABLES D'ETABLISSEMENT

Le présent questionnaire est conçu dans le cadre des recherches pour la rédaction d'un mémoire de maîtrise en Sciences de l'Education. Il a pour thème : « *l'Analyse de quelques déterminants d'orientation scolaire chez les élèves des établissements d'enseignement secondaire général du Bénin : cas des élèves du CEG II et du CS LICA d'Abomey-Calavi* »

Date de l'enquête

1-Existe-t-il une instance où se décide l'orientation des élèves de votre établissement ?

1-OUI ; 2-NON

2-Comment se fait l'orientation dans votre établissement ?

.....
.....
.....
.....

3- Quels sont les critères d'orientation dans votre établissement ?

.....
.....
.....
.....
.....

4- L'apprenant est-il au centre du processus d'orientation dans votre établissement ?

OUI 2- NON

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

5-Y a-t-il un suivi après l'orientation des apprenants ?

OUI 2- NON

6-Quels constats faites-vous ?

.....
.....
.....
.....
.....

7- Comment peut-on améliorer la manière d'orienter les apprenants ?

.....
.....
.....
.....
.....

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE ADRESSE AUX PARENTS

Le présent questionnaire est conçu dans le cadre des recherches pour la rédaction d'un mémoire de maîtrise en sciences de l'éducation dont le thème est : « L'analyse de quelques déterminants d'orientation scolaire chez les élèves des établissements d'enseignement secondaire général du CEG II et du CS LICA d'Abomey-Calavi.

Nous vous sommes reconnaissantes de bien vouloir accepter de répondre au questionnaire ci-après. Un strict anonymat vous est garanti et nous vous remercions d'avance pour votre franche et aimable collaboration.

I- Identification

Date de l'enquête:

Profession.....

Religion :.....

II- Processus d'orientation

1-Comment comptez-vous aider votre enfant à faire le choix d'une série ?

.....
.....
.....
.....

2-Laquelle des séries suivantes l'auriez-vous aidé à choisir?

- 1- Série A 2-Série B 3-Série C 4-Série D
5-Série E 6-Série F 7- Série 8- Série

3- Autre :

4- Quelle(s) a (ont) été votre (vos) motivation(s) pour ce choix ?

- 1-Résultat scolaire ; 2-Votre propre ambition ; 3-Vos propres intérêts
; 4-Condition physique de santé ; 5-Moyens financiers ; 6-
Aptitudes de l'enfant ; 7-Situation géographique ; 8-Offre

d'opportunité de débouché d'emploi ; 9- Autres (à préciser.....

5- Il arrive que, entre la classe de seconde et la classe terminale, certains élèves changent de série une ou deux fois. Qu'est-ce qui selon vous est à la base d'un tel changement de comportement ?

1- Mauvais choix ; 2-Paresse ; 3-Maladie ;

4-Absence de motivation ; 5-Moyenne insuffisante ;

6-Manque d'information ; 7-Autres

A préciser.....

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livres

ADOMOU, « L'orientation Professionnelle après le BAC » Réflexions et exercices pratiques pour bien s'orienter, collection « formation – emploi », Star édition, 2007, Pg 143 ;

AUSSILLOUX C. et BAGHDADLI A. « *L'enfant handicapé : orientation et prise en charge* », Actualisation 2008F. Macaire, 1993

GUICHARD M. et HUTEAU J. « *Psychologie de l'Orientation* », DUNOD 2^{ème} édition, Paris, 2006,

HAUÉ P. « *Valorisation de l'orientation en seconde professionnelle du tertiaire administratif* », I.U.F.M. Académie de Montpellier, 2004-2005

LAUGIER et WEINBERG, 1967

NOIZET et LAVERNE, « la notation » in cahiers pédagogique n° 314-315 :

S. PACAUD, « la sélection professionnelle, PUF, Paris, 1959, Pg 178

SINOR G. « l'orientation professionnelle », PUF, Vendôme, 1950.

VOGUE A. « L'orientation », édition Armand Colin, Paris, 1973, Pg 332

Mémoires et thèses

AKOUEGNINOU R. « *L'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Bénin : enjeux et implications.* », 2010.

B. Sagbo, « *Les problèmes de l'orientation dans les séries de l'Enseignement Moyen général, UNB/ENS.* », 1986.

GAOUNGBA, « *Orientation des élèves au sortir de la classe de troisième : cas du CEG Gbégamey* », 2010.

HOUEDO F. « *L'orientation scolaire et professionnelle dans le système éducatif Béninois ; un instrument de gestion pédagogique à promouvoir, CFPEEN/CAIP.* », 2004.

MIGNANWANDE, « *L'orientation scolaire dans les lycées et collèges du Bénin : cas du CEG₁ d'Abomey- Calavi Proposition pour une mise en place efficiente* », 2009.

NDAGIJIMANA, « *Motivation et réussite des apprentissages scolaires* », 2009.

O. Clédjo, « *L'orientation scalaire des élèves, passage du premier au second cycle de l'enseignement secondaire.cas du CEG d'Abomey-calavi,UAC/ENS* », 2002.

R. AUDE, « *Orientation scolaire et composition de la famille - Statistiques appliquées* », 2006.

Autres documents

Dictionnaire le nouveau Petit Robert, Paris, VUEF, 2003,

FRANCEQUIN Ginette, « *Psychologie de l'orientation, théorie de l'action et récit de vie.* », 2002.

L'ordonnance n° 75-30 du 23 juillet 1975 article 16.

Loi 2003-17 du 11 novembre 2003, *Portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin*, article 4 et 55.

N. Salami, « *l'orientation scolaire : un phénomène complexe* » in le plus de l'élève n° 11 du 5 juin au 6 juillet 2005.

Rapport entre le développement de l'éducation et le développement économique, social et culturel. Addis-Abeba, 1961.

Rapport Européen sur les Indicateurs de Qualité de l'Education et la Formation tout au long de la vie »de la Commission Européenne via la Direction Générale de l'Education et de la Culture, Juin 2002, Bruxelles.

TABLE DES MATIERES

DÉDICACE.....	1
IN MEMORIAM.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE	5
SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES GRAGHIQUES.....	8
RESUME.....	9
ABSTRACT	9
INTRODUCTION.....	10
PREMIERE PARTIE : APPROCHES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	12
CHAPITRE I: APPROCHE THEORIQUE	13
I-PROBLEMATIQUE.....	13
II- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	15
2-1- Objectif général.....	15
2-2-Objectifs spécifiques	15
III- HYPOTHESES DE L'ETUDE.....	15
IV- CLARIFICATION CONCEPTUELLE	16
V-ETAT DE LA QUESTION DE L'ORIENTATION SCOLAIRE.....	19
5-1-Historique de l'orientation scolaire au Bénin.....	20
5-1-1- Période coloniale	20
5 1-2- Premières années d'indépendance.....	20
5-1-3- Période révolutionnaire	21
5-1-4- De 1990 à nos jours	22
5-2-Revue de la littérature.....	24
5-2-1-Orientation directive	24
5-2-2-Orientation informative.....	25
5-2-3-Orientation éducative	26
CHAPITREII: APPROCHE METHODOLOGIQUE	36
1-1-Recherche documentaire	36
1-2-L'enquête.....	37
A. Les questionnaires.....	37
B. L'échantillonnage.....	38

C. Traitement des réponses	38
D. Plan de compte rendu	38
II-CHOIX DU CADRE D'ETUDE ET ECHANTILLONNAGE.....	39
2-1-Population cible	39
2-2-Présentation du Collège d'Enseignement Général II d'Abomey-Calavi	40
2-3-Présentation du complexe scolaire LICA	41
III- DIFFICULTÉS ET LIMITES DE LA RECHERCHE.....	42
DEUXIEME PARTIE :PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	43
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSES DES DONNEES DE LA RECHERCHE	44
I-PRESENTATION DES DONNEES DE LA RECHERCHE.....	44
1-1-Résultats du questionnaire adressé aux apprenants	44
1-2-Résultats de l'enquête auprès des enseignants et autorités des deux établissements secondaires (CEG _{II} d'Abomey- Calavi et le complexe scolaire LICA). .	52
1.3. Résultats du questionnaire adressé aux parents des apprenants des deux établissements secondaires (CEG ₂ d'Abomey- Calavi et le complexe scolaire LICA).	54
CHAPITRE IV : DISCUSSION ET PERSPECTIVES	57
I-ANALYSE DES DETERMINANTS DU PROCESSUS D'ORIENTATION AU BENIN	57
II-PERSPECTIVES.....	62
2-1--PERSPECTIVES A L'ENDROIT DE L'ETAT	63
2-2-PERSPECTIVES A L'ENDROIT DE L'ADMINSTRATION SCOLAIRE	64
2-3-SUGGESTIONS A L'ENDROIT DE LA FAMILLE	65
2-4-SUGGESTIONS A L'ENDROIT DES APPRENANTS.....	66
CONCLUSION	67
ANNEXES.....	69
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	78